Montréal mercredi 22 octobre 2003 Le plus grand quotidien français d'Amérique 120e année no 3 88 pages 6 cahiers Nuageux, Max. 5 Min. 3 65¢ taxes en sus - Édition provinciale 70¢

cyberpresse.ca
LA PRESSE



SPORTS
Bowman tel qu'en lui-même
SPORTS **5**

SÉRIE LE QUÉBEC RICHE
3. LES FRONTIÈRES DE LA RICHESSE
ACTUEL **1 ET 3**





AUTO
NOUVEAUTÉS 2004
CAHIER SPÉCIAL

RIMA ELKOURI
Adieu monsieur Pecker
MONTRÉAL PLUS A**17**

Peut-être le dernier consistoire de son règne



PHOTO AP

Jean-Paul II a créé hier 31 nouveaux cardinaux, dont l'archevêque de Québec, Marc Ouellet, 59 ans, lors d'une cérémonie place Saint-Pierre, portant ainsi les effectifs du Sacré Collège à 194 membres, dont 135 auront l'âge requis pour élire le prochain pape. Les nouveaux «princes de l'Église» ont été confirmés devant les cardinaux réunis pour le 9e consistoire du pontificat de Jean-Paul II et peut-être le dernier de son règne. À lire en page A3.

Au lendemain d'une victoire du OUI

Ottawa était prêt à déployer l'armée

GILLES TOUPIN

OTTAWA – Si le OUI l'avait emporté lors du référendum sur la souveraineté du Québec en 1995, Jean Chrétien n'aurait pas reconnu le verdict populaire et il aurait envoyé l'armée pour protéger les biens fédéraux dans la province.

C'est ce qu'affirme une nouvelle biographie de Jean Chrétien à paraître ces jours-ci et rédigée par le journaliste Lawrence Martin. L'ouvrage s'intitule *Iron Man — The Defiant Reign of Jean Chrétien*.

›Voir ARMÉE en A4

AUTRE TEXTE

À lire en page A23, un extrait de la biographie de Jean Chrétien.

Les émissions des automobiles nuisent à la santé des Montréalais

BRUNO BISSON

Des dizaines de milliers de Montréalais vivant à proximité de grandes autoroutes urbaines, comme la Métropolitaine et l'autoroute Décarie, sont exposés à des émissions de carbone et d'oxyde d'azote qui dépassent deux, et même trois fois les niveaux enregistrés dans les quartiers où la circulation est moins importante de lamétropole.

Selon une recherche menée par la direction de la santé publique (DSP) Montréal-Centre, au printemps 2002, l'analyse des contaminants de l'air recueillis à quatre emplacements différents d'un même secteur résidentiel éloigné de toute industrie polluante, a révélé des différences considérables dans les niveaux de pollution auxquels sont exposées les populations avoisinantes.

Ces différences d'exposition ne sont pas graduées avec précision dans les rapports obtenus par *La Presse*. Mais elles augmentent suivant la densité du trafic observée aux points de mesure, où la circulation varie de 3000 à plus de 140 000 véhicules par jour près de l'autoroute Métropolitaine, et pourraient bien permettre de distinguer les effets de la pollution automobile des autres sources de pollution urbaine, comme le chauffage ou les procédés manufacturiers et industriels.

Elles ont au moins permis de corroborer les résultats d'une autre étude, menée aux Pays-Bas, qui a récemment établi des liens entre la présence accrue de certains contaminants et la densité de la circulation automobile.

›Voir MÉTROPOLITAINE en A2

La *réingénierie* fait sa rentrée à Québec

PASCALE BRETON

QUÉBEC – Un seul mot résume la rentrée parlementaire à l'Assemblée nationale: *réingénierie*. Si, pour les libéraux, il définit le projet ambitieux de moderniser l'État, pour l'opposition et les groupes sociaux, il est plutôt une grande source d'inquiétude.

Le chef de l'opposition, Bernard Landry, a battu la charge dès le début de la période de questions, sommant les libéraux d'expliquer comment leur réorganisation « allait affecter, de façon grosse ou grossière, les classes moyennes, les couples les plus défavorisés ». La *réingénierie* du gouvernement Charest se définit d'ailleurs pour le Parti québécois comme des « coupes sauvages dans les services publics ».

Par ses propos, le chef de l'opposition s'est fait le messager de plus de 500 personnes, issues d'une cinquantaine de groupes sociaux et de syndicats, qui sont venues hier midi manifester devant le parlement pour crier leur inquiétude et sonner l'alarme.

« Nous sommes plusieurs à vouloir du changement, mais nous commençons à nous apercevoir que les contours de ce changement sont particulièrement inquiétants », a dénoncé hier midi Lorraine Guay, qui fait partie des porte-parole de ce regroupement d'organismes qui s'est baptisé Réseau vigilance.

« Nous prenons M. Charest au sérieux, mais il doit lui aussi nous prendre au sérieux et surtout, respecter les organisations que nous sommes », a renchéri Serge Roy, autre porte-parole.

›Voir QUÉBEC en A2

Mon clin d'oeil
STÉPHANE LAPORTE
Bonjour, ici le 911. Si vous êtes en train de vous faire voler, faites le 1. Si vous êtes en train de passer au feu, faites le 2. Si vous êtes en train de mourir, appelez chez Magnus Poirier!

Aujourd'hui

Bandes dessinées	Act. 4	Loteries	A8
Bridge	Monde 6	Mots croisés	Act. 4, S12
Carrières	LPA 8	Mot mystère	Act. 4
Décès	Monde 6 et 7	Petites annonces	
Éditorial	A22	- immobilier	LPA 22 et 23
Observateur	LPA 2	- marchandises	LPA 23
Feuilleton	Act. 4	- emplois	M4
Horaire télévision	A+S 6	- automobile	M4-M6
Horoscope	M5	- affaires	LPA2

Météo
Nuageux,
Maximum 5, minimum 3
Plus de détails en page Act. 1

6 21924 98765 1

L'Iran autorise des inspections

Téhéran pourra mettre sur pied un programme nucléaire civil

LAURA-JULIE PERREAULT
ENVOYÉE SPÉCIALE

TÉHÉRAN — Une bombe politique qui menaçait d'exploser a été désamorcée hier à Téhéran. À une semaine de la date butoir établie par l'Agence internationale de l'énergie nucléaire, les autorités iraniennes ont annoncé qu'elles signeront un protocole additionnel au traité de non-prolifération qui permettra notamment des inspections plus rigoureuses et à l'improviste de ses sites nucléaires.

Dans une déclaration qui a été rendue publique à la fin d'une intense journée de négociations entre le gouvernement iranien et les ministres des Affaires étrangères des trois poids lourds de l'Union européenne qui se sont déplacés à Téhéran pour l'occasion, l'Iran a aussi accepté de suspendre l'enrichissement d'uranium dans ses usines de combustible, ainsi que le demande l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA).

En échange des ces concessions, les ministres des Affaires étrangères de la France, Dominique de Villepin, de la Grande-Bretagne, Jack Straw, et de l'Allemagne, Joschka Fischer, ont affirmé qu'ils reconnaissent le droit de l'Iran à mettre sur pied un programme nucléaire civil, ont promis une assistance technique dans la construction des réacteurs nucléaires et ont proposé à l'Iran de faciliter l'importation de combustible nucléaire.

C'est la découverte, entre février et mai derniers, de deux usines non déclarées de combustible nucléaire par les satellites américains qui avait mis les autorités iraniennes dans le pétrin. Les inspecteurs de l'agence onusienne, qui est chargée de surveiller l'application du traité de non-prolifération, avaient confirmé quelques mois plus tard que des traces d'uranium enrichi avaient été détectées sur certains équipements.

›Voir IRAN en A2

Pas de «percée» à Belfast

Le premier ministre de Grande-Bretagne, Tony Blair, a reconnu hier soir à Belfast qu'il n'y avait « pas d'accord » entre catholiques et protestants pour partager de nouveau le pouvoir après le rejet in extremis par les unionistes d'un troisième acte de désarmement de l'IRA. M. Blair a ajouté que les élections étaient maintenues pour le 26 novembre. L'annonce par l'IRA d'une nouvelle opération de démantèlement de son arsenal, n'est pas suffisante, avait jugé David Trimble, en critiquant au passage le peu de détails donnés par la commission sur le désarmement des milices, dirigée par le général canadien John de Chastelain. Page 1 du cahier Monde.

Captez l'émotion de l'halloween avec Nikon

Nikon CoolPix 3100
• Appareil photo numérique
• Résolution 3 millions de pixels
• Zoom 3X optique équivalent 38-115 mm
• Mise au point automatique
• Interface USB
489,99 $
Incluant : carte mémoire 16 Mo et accessoires
RECEVEZ 25 $ D'IMPRESSION PHOTO NUMÉRIQUE.



Nikon CoolPix 4300
• Appareil photo numérique
• Résolution 4 millions de pixels
• Zoom 3X optique équivalent de 38-114 mm
• 12 modes de prise de vue • Mode vidéo
• Interface USB
589,99 $
Incluant : carte mémoire 16 Mo et accessoires
RECEVEZ 25 $ D'IMPRESSION PHOTO NUMÉRIQUE.



Nikon CoolPix 5700
• Appareil photo numérique
• Écran pivotant
• Résolution 5 millions de pixels
• Zoom 8X optique équivalent 35-280 mm
• Mode vidéo avec son • Interface USB
• Sabot de flash intégré
1279,99 $
Incluant : carte mémoire 32 Mo et accessoires
RECEVEZ 25 $ D'IMPRESSION PHOTO NUMÉRIQUE.



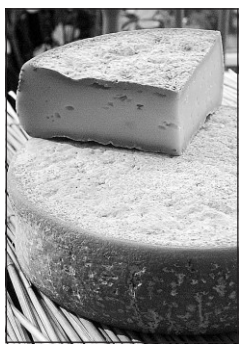
BEAUBIEN
FINANCEMENT accord D Desjardins

L.L.Lozeau Ltée
LE GRAND CHEF DE LA PHOTOGRAPHIE ET DES TECHNOLOGIES DE L'IMAGE
(514) 274-6577 | 6224, St-Hubert
www.lozeau.com | Montréal, Québec
1-800-363-3535
Valide jusqu'au 5 NOVEMBRE 2003.
Les photos peuvent différer.
VISA MasterCard Interac

3155917

SUITES DE LA UNE

DEMAIN DANS LA PRESSE



Vaches heureuses, fromages bio Bien nourries, bien portantes, jamais surmenées, c'est sur ce mode que vivent les vaches de la fromagerie Au gré des champs. Et tant qu'à se préoccuper du bonheur de leurs bêtes, Daniel Gosselin et Suzanne Dufresne ont à coeur de se ménager, pour eux aussi, une belle qualité de vie. Lui s'occupe du troupeau. Elle transforme le lait. Ce sont des fermiers. Ce sont des artisans. Et leurs deux fromages héritent des qualités que sous-entendent ces définitions, nous dit Françoise Kayler. **À lire demain dans le cahier Actuel**

AUJOURD'HUI SUR CYBERPRESSE



> Venez discuter du film *Sur le seuil* avec son réalisateur Éric Tessier, à midi trente
cyberpresse.ca/clavardage

> Consultez les recettes thématiques dans notre section Cuisine
cyberpresse.ca/cuisine

> Suivez en direct le match opposant les Yankees aux Marlins dès 20 h
cyberpresse.ca/baseball

POUR JOINDRE LA PRESSE

La Presse, 7, rue Saint-Jacques,
Montréal (Québec) H2Y 1K9

ABONNEMENT	(514) 285-6911
cyberpresse.ca/abonnement	1 800 361-7453
PETITES ANNONCES	(514) 987-8363
petitesannonces@lapresse.ca	1 866 987-8363
DÉCÈS	(514) 285-6816
deces@lapresse.ca	
CARRIÈRES	(514) 285-7320
carrieres@lapresse.ca	
RÉDACTION	(514) 285-7070

Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de *La Presse* et celles des services de la Presse Associée et de Reuters. Tous les droits de reproduction des informations particulières à *La Presse* sont également réservés. ISSN 0317-9249. Le quotidien *La Presse* est publié et édité par La Presse, ltée dont le siège social est sis au 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9 et il est imprimé à Transcontinental Métropolitain, situé au 12 300, boulevard Métropolitain Est, Pointe-aux-Trembles, division de Imprimeries Transcontinental G.T. inc. Guy Crevier. Président et éditeur.

Une étude épidémiologique s'avère nécessaire

MÉTROPOLITAINE
suite de la page une

L'étude néerlandaise démontrait que le risque de décès dus à troubles cardiorespiratoires est plus important chez ceux qui vivent le long d'artères routières importantes.

Cette recherche menée par le Dr Audrey Smargiassi ne prouve pas qu'il y a chaque année des décès directement attribuables à la pollution produite par le trafic automobile à Montréal, s'est empressé de préciser le Dr Louis Drouin, de la DSP, spécialisé en santé environnementale. « Mais elle démontre qu'une bonne partie de la population de Montréal est exposée à des niveaux de pollution assez préoccupants pour justifier qu'on fasse une étude épidémiologique dans les secteurs identifiés à risque », ajoute-t-il, précisant que la préparation et le financement de l'étude en question sont déjà en cours.

La recherche tendrait également à démontrer que les riverains de grandes artères urbaines, où passent plus de 30 000 véhicules par jour comme certains tronçons des boulevards Henri-Bourassa et René-Lévesque, du boulevard Pie-IX et de l'avenue du Parc, par exemple, seraient aussi exposés à des niveaux de pollution automobile plus élevés que la moyenne des Montréalais. Les impacts sur leur santé, si impacts il y a, sont encore impossibles à déterminer.

100 % plus de carbone

En mai et juin 2002, durant sept semaines, les chercheurs de la DSP ont mesuré les niveaux de carbone élémentaire et de particules fines dans l'air ambiant d'un secteur résidentiel urbain, situé loin des sources de pollution industrielle. Ce secteur est délimité au sud par le boulevard Rosemont, d'Iberville à l'ouest, Saint-Michel à l'est, et l'autoroute Métropolitaine au nord. Son périmètre routier fait moins de cinq kilomètres.

La première station de mesure était installée rue Molson, à l'est d'Iberville, dans un quartier résidentiel où la circulation est inférieure à 3000 véhicules par jour. Des stations étaient situées sur d'Iberville et Saint-Michel, qui reçoivent respectivement environ 20 000 et 30 000 véhicules chaque jour. La dernière station était située en bordure de la Métropolitaine, dont le débit quotidien dépasse les 140 000 véhicules par jour.

Les résultats, présentés en graphiques sur plusieurs semaines, montrent avec éloquence que le carbone élémentaire, qui peut absorber des métaux lourds et d'autres composés toxiques et peut pénétrer plus profondément dans l'appareil respiratoire, est jusqu'à deux fois plus élevé en bordure de l'autoroute que sur le bord d'un boulevard assez encombré, comme Saint-Michel. Comparativement aux résultats observés rue Molson, où la circulation automobile est très réduite, les valeurs en carbone sont jusqu'à quatre fois inférieures dans le quartier résidentiel.

Les différences entre les concentrations d'oxyde d'azote mesurées durant trois semaines aux mêmes points d'observation ne sont pas aussi claires que pour le carbone élémentaire, sauf pour les données de l'autoroute Métropolitaine, où la concentration mesurée au mètre cube d'air dépassait de 35 % à 55 % celle des autres zones. L'oxyde d'azote est un gaz irritant pour les voies respiratoires, comme l'ozone, mais il provient à 60 % de la pollution automobile.

Autre donnée remarquable, les échantillons prélevés aux quatre emplacements choisis par la DSP n'ont pas révélé de différences significatives en matière de particules fines de 2,5 microns. On estime que ces particules, qui ne proviennent pas principalement des automobiles mais des procédés industriels, des incendies et d'autres sources ponctuelles, sont responsables du « smog d'hiver ».

Ce sont elles, à titre d'exemple, qui ont été mises en cause lors du curieux épisode de smog d'il y a 10 jours, quand tout Montréal a été recouvert d'une sorte de fine pellicule un peu poisseuse qui rendait la respiration difficile, ou inconfortable, au moindre effort. C'était un samedi, un matin de congé sans heure de pointe, sans circulation automobile exceptionnelle, où il ne faisait même pas chaud.

Dans sa recherche, l'équipe du Dr Smargiassi a observé que ces particules étaient répandues de façon homogène dans le secteur étudié et qu'elles ne montraient pas de différences importantes à proximité de l'autoroute. Cela tend à confirmer que les taux de carbone mesurés dans l'air ambiant, ne proviennent pas de ces particules. Et que de ce fait, les polluants retrouvés dans l'air ambiant aux quatre points de mesure, qui montrent, eux, des différences significatives selon la densité du trafic, ne peuvent vraisemblablement provenir que des émissions des automobiles.

Nos intentions étaient connues, répète le premier ministre

QUÉBEC
suite de la page une

« Il devra aussi respecter la vision de société que nous avons parce que ce n'est pas vrai que la sienne fait l'affaire de l'ensemble des Québécois », a-t-il ajouté, en promettant que le Réseau sera présent pour la durée du mandat du gouvernement Charest afin de le rappeler à l'ordre et de mener les luttes.

Réseau vigilance avait une lettre à remettre à chacun des 125 députés, mais, pas plus qu'il ne l'a fait la semaine dernière pour le Collectif de lutte contre la pauvreté, le gouvernement Charest n'a délégué aucun de ses députés pour rencontrer les manifestants hier. Quelques péquistes, la députée de Taillon Pauline Marois en tête, ont de leur côté discuté quelques minutes avec eux.

Face à ce vent d'inquiétude qui a soufflé hier, autant à l'intérieur qu'à l'extérieur des murs du parlement, le premier ministre Jean Charest est pour sa part demeuré stoïque, réitérant que les intentions du Parti libéral sont connues depuis la publication de son plan d'action, en septembre 2002.

L'État est devenu tentaculaire, trop gros et trop coûteux, a déclaré M. Charest en affirmant que la réorganisation entreprise par son gouvernement vise l'amélioration des services aux citoyens et le recentrage de l'État sur ses missions essentielles. « Là où il n'y avait que des mots au Parti québécois, il y a, dans le gouvernement libéral, de l'action », a-t-il lancé.

Ironique, le premier ministre a d'ailleurs souligné ce qu'il considère être un changement de cap de la part du chef du Parti québécois. M. Landry semblait pourtant intéressé, il y a quelques mois, par le modèle de révision de l'État que proposait alors l'ancien ministre péquiste Joseph Facal, a rappelé M. Charest.

« Il trouvait fascinant les projets de *réingénierie* de l'État, de changement, de révision du modèle québécois », a-t-il déclaré, demandant à son vis-à-vis: « Pourquoi avez-vous changé d'idée? Est-ce seulement parce que vous avez changé de fauteuil? »

Ces railleries n'ont pas démonté l'opposition qui a tenté de revenir à la charge pour obtenir des éclaircissements sur le projet du gouvernement Charest. Peine perdue. Lorsque le député de Richelieu, Sylvain Simard, a cherché à quantifier l'objectif du gouvernement, la présidente du Conseil du Trésor, Monique Jérôme-Forget a voulu calmer le jeu. « Si nous sommes capables de dégager des sommes d'argent d'un programme qui est inutile, nous allons définitivement le transférer à un programme qui crie parce qu'il manque d'argent », a-t-elle affirmé.

Loin d'être en reste, le chef de l'Action démocratique du Québec, Mario Dumont, a de son côté interpellé le premier ministre au sujet de sa promesse de renflouer le portefeuille de la classe moyenne avec des baisses d'impôts. Le gouvernement Charest fait miroiter des rêves, alors « que la seule certitude de la classe moyenne à ce jour, c'est qu'il va sortir de l'argent de ses poches », a dénoncé M. Dumont en faisant référence aux prévisibles augmentations dans plusieurs secteurs, les tarifs d'électricité, les services de garde ou l'assurance-médicaments.

Du tac au tac, M. Charest a répliqué en rappelant que le programme adéquiste comprenait la formule du taux d'imposition unique, la *flat tax*, abandonnée avant les élections. « Nous avons pris un engagement de réduire le fardeau fiscal, d'augmenter le revenu disponible des citoyens. Nous allons le faire. C'est le mandat que nous ont donné les citoyens du Québec le 14 avril dernier parce qu'ils ont rejeté votre proposition d'augmentation des taxes de la classe moyenne », a rétorqué le premier ministre.



La décision satisfait Washington

IRAN
suite de la page une

Le patron de l'AIEA, Mohammed ElBaradei, avait alors accordé une période de grâce aux Iraniens afin que ces derniers prouvent que leur programme nucléaire n'avait que des visées civiles et pacifiques. Mais voyant la date du 31 octobre approcher sans promesse de la République islamique, M. ElBaradei a lui aussi fait une visite à Téhéran la semaine dernière, afin de trouver un terrain d'entente avec l'Iran. Les Iraniens avaient alors assuré qu'ils comptaient signer le traité additionnel, mais avaient émis certaines réserves.

Hier, Hassan Rohani — secrétaire du Conseil suprême de la sécurité nationale que le gouvernement iranien a investi des principaux pouvoirs de négociation sur la question du nucléaire — a annoncé que l'Iran se plierait aux demandes de l'AIEA d'ici le 20 novembre, soit près de trois semaines après la première date butoir proposée.

S'il a confirmé que l'Iran va suspendre l'enrichissement de l'uranium, M. Rohani n'a pas voulu indiquer la durée de cet arrêt. « Ça peut durer un jour ou un an, ça dépend de nous. L'arrêt de nos activités va durer aussi longtemps que l'Iran en bénéficiera », a ajouté M. Rohani.

Les trois ministres qui ont fait l'aller-retour Europe-Téhéran en moins de 24 heures se sont dits encouragés par les développements qu'ils ont qualifiés de positifs et de « pas dans la bonne direction ». La Maison-Blanche a elle aussi accueilli favorablement la décision iranienne.

En Iran, les opinions sont plus que partagées sur la décision du gouvernement de céder aux demandes européennes et onusiennes.

Hier, une centaine d'étudiants extrémistes ont tenté de bloquer aux trois ministres européens l'entrée du palais Saadabad, où devaient avoir lieu les négociations. « Honte à votre hypocrisie, ambassadeurs impérialistes », disait une des banderoles.

Plusieurs Iraniens conservateurs comprennent mal pourquoi leur pays devrait se montrer angélique alors qu'Israël, ennemi juré de la droite islamique, peut utiliser les technologies nucléaires dans la fabrication de certaines armes. « C'est vraiment deux poids deux mesures avec les États-Unis. Les sionistes font ce qu'ils veulent et pour nous, ils veulent passer le pays au peigne fin », a déploré une dame rencontrée lors de la dernière prière du vendredi.

Lors de son discours religieux, le leader de la prière a rappelé la semaine dernière l'importance pour l'Iran de conserver sa souveraineté face aux grandes puissances.

Dans le camp réformiste, nombreux sont les politiciens à penser qu'il est grand temps pour l'Iran d'ouvrir ses portes à la collaboration avec les pays occidentaux. Dans une entrevue accordée à *La Presse*, Ibrahim Yazdi, ex-ministre des Affaires étrangères de l'Iran et figure d'opposition, affirmait que l'Iran a tout avantage à trouver de nouveaux terrains d'entente avec les États-Unis et l'Europe depuis que la guerre froide est terminée.

Du côté des conservateurs, on se rallie derrière la position du gouvernement, tout en se disant sceptique face aux intentions des Européens. « Les ministres de ces trois pays d'Europe ne nous inspirent aucune confiance, mais nous signons parce que nous n'avons jamais tenté de nous doter d'armes nucléaires », indique Amir Reza Tarraque, rédacteur en chef de la revue *Shoma* (Vous).

Un jeune analyste politique estime que bien peu d'Iraniens croient que leur gouvernement a abdiqué par crainte de représailles de Washington qui a classé l'Iran dans l'axe du mal aux côtés de la Corée du Nord et de l'Irak.

D'autres Iraniens, qui refusent d'être identifiés, pensent qu'en signant une telle entente, l'Iran achète du temps.

Hells Angels

Précision

La Presse a écrit dans son numéro d'hier que le ministère public prévoyait clore sa preuve avant les Fêtes au superprocès présidé par le juge Pierre Béliveau. Il aurait plutôt fallu écrire qu'une série d'admissions de la défense a permis d'écourter les procédures de deux à trois semaines.

Nos excuses.

ACTUALITÉS

Mgr Ouellet reçoit sa barrette

MATHIEU PERREAULT
CITÉ DU VATICAN
ENVOYÉ SPÉCIAL

« Tu ne me vois pas souvent avec un col romain. Profites-en ! »

Le père Jean Piché, qui travaille à l'archidiocèse de Québec, s'était mis hier sur son 31. Son patron, l'archevêque Marc Ouellet, recevait le titre de cardinal, ce qui en fera l'un des électeurs du pape. Mgr Ouellet a reçu hier officiellement sa barrette rouge au cours d'une cérémonie appelée consistoire, place Saint-Pierre.

Les Québécois qui accompagnaient hier Mgr Ouellet, dans l'auditorium Paul-VI, où il recevait les félicitations de ses amis des divers pays où il a travaillé, tranchaient avec le faste des délégations entourant les 29 autres cardinaux.

« Nous ne sommes pas comme ça », indiquait la soeur du nouveau cardinal, Monique Ouellet, qui travaille au Conseil des arts du Québec, à Montréal. « Nous n'agitions pas de drapeau durant le consistoire, comme les compatriotes des autres cardinaux. »

Mme Ouellet raconte d'un air embarrassé le matin où ses collègues de travail ont découvert que son frère allait être fait cardinal à cause d'un article de *La Presse* où son nom était mentionné. Son frère Jacques, qui enseigne la linguistique à l'Université Laval, n'a pas dit à ses étudiants pourquoi il s'absentait.

Pendant ce temps, rayonnant dans sa robe rouge vif, Mgr Ouellet parlait longuement avec des Colombiens l'ayant connu quand il dirigeait le grand séminaire de Bogota, des Américains et des Italiens avec qui il a enseigné la théologie morale à l'Institut Jean-Paul II de Rome, et évidemment des Québécois habitant la Ville éternelle.

La réserve des Québécois tranchait avec le côté mondain des réjouissances des autres délégations. Des salons du Vatican avaient aussi été assignés aux 29 autres nouveaux cardinaux. Une quinzaine d'entre eux se partageaient la salle Paul-VI, qui peut accueillir 8000 personnes, et qui a le même genre d'architecture intérieure moderniste que la Place des arts — la sculpture de cuivre au fond de la scène représente Jésus dans un buisson. Le cardinal italien Francesco Marchisano faisait bande à part dans la « Fabrique de Saint-Pierre », une antichambre composée de plusieurs couloirs décorés de fresques, où un buffet était servi. Et le reste tenait cour au Palais apostolique, derrière la grande porte de bronze à droite de la basilique.

Le gratin de l'Église catholique assistait au consistoire. C'était notamment le cas de Christine Vollner, Vénézuélienne d'origine française mariée à un Autrichien, qui dirige une fondation pro-vie à Washington. *La Presse* devait rencontrer Mme Vollner pour discuter de la question du moment de la mort cérébrale. « Ah ! Attendez ! Je dois saluer Martino ! Ah ! Ce cher Bertone ! » s'exclamait Mme Vollner, en se frayant un chemin parmi la foule immédiatement après la fin du consistoire, peu après midi. Les cardinaux Martino et Bertone font partie des nouvelles nominations.

Les vaticanistes s'entendent pour dire que le consistoire ne change pas l'équilibre des forces du conclave, où les groupes nationaux restent sensiblement les mêmes qu'à l'élection de Jean-Paul II. « Il y a un peu moins d'Italiens, 23 plutôt que 26, et davantage de cardinaux d'Europe de l'Est, 17 plutôt que sept », explique Sandro Magister, le vaticaniste de l'hebdomadaire italien *L'Espresso*, en entrevue. « Mais le poids des différents continents reste le même. »

Il y a maintenant 195 cardinaux, dont 135 ont moins de 80 ans, et donc le droit de vote au conclave. Il y a cinq cardinaux au Canada, dont trois ont le droit de vote.

Mgr Ouellet a fait son apparition sur les listes de cardinaux papables après l'annonce de sa nomination. Un vaticaniste américain, John Allen de l'hebdomadaire *National Catholic Reporter*, pense que si le pape vit une ou deux autres années, Mgr Ouellet, 58 ans, pourrait faire connaître ses exceptionnelles qualités pastorales et intellectuelles aux autres cardinaux. Mais sur le site irlandais de paris Paddypower.com, qui tient une liste des chances de cardinaux papables, le cardinal canadien n'était pas encore cité hier.

Les nouveaux cardinaux

AGENCE FRANCE-PRESSE

CITÉ DU VATICAN — Voici la liste des 30 nouveaux cardinaux que le pape Jean Paul II a élevés à cette dignité hier lors d'un consistoire, sans révéler pour le moment l'identité du 31e dont il conserve le nom « in pectore » (dans son coeur) :

sept collaborateurs de la Curie romaine :

> Mgr Jean Louis Tauran (France), 60 ans, ministre des Affaires étrangères ;

> Mgr Renato Raffaele Martino (Italie), 70 ans, président du Conseil pontifical pour la justice et la paix ;

> Mgr Francesco Marchisano (Italie), 74 ans, archiprêtre de la basilique Saint-Pierre ;

> Mgr Julian Herranz (Espagne), 73 ans président du Conseil pour les textes législatifs ;

> Mgr Javier Lozano Barragan (Mexique), 70 ans ministre de la Santé ;

> Mgr Stephen Fumio Hamao (Japon), 73 ans président du Conseil pour les migrants ;

> Mgr Attilio Nicora (Italie), 66 ans ministre des Finances ;

19 évêques d'Églises locales :

> Mgr Angelo Scola (Italie), 61 ans archevêque de Venise ;

> Mgr Anthony Oluibunmi Okogie (Nigeria), 67 ans archevêque de Lagos ;

> Mgr Bernard Panafieu (France), 72 ans, archevêque de Marseille ;

> Mgr Gabriel Zubeir Walo (Soudan), 62 ans, archevêque de Khartoum ;

> Mgr Carlos Amigo Vallejo (Espagne), 69 ans, archevêque de Séville ;

> Mgr Justin Francis Rigali (É.-U.), 68 ans, archevêque de Philadelphie ;

> Mgr Keith Michael Patrick O'Brien (Écosse), 65 ans, archevêque de Saint Andrews et Édimbourg ;

> Mgr Eusebio Oscar Scheid (Brésil), 71 ans, achevêque de Sao Sebastiao de Rio de Janeiro ;

> Mgr Ennio Antonelli (Italie), 67 ans, archevêque de Florence ;

> Mgr Tarcision Bertone (Italie), 69 ans, archevêque de Gênes ;

> Mgr Peter Kodwao Appiah Turkson (Ghana), 55 ans, archevêque de Cape Coast ;

> Mgr Telesphore Placidus Toppo (Inde), 64 ans, archevêque de Ranchi ;

> Mgr George Pell (Australie), 62 ans, archevêque de Sydney ;

> Mgr Josip Bozanic (Croatie), 54 ans, archevêque de Zagreb ;

> Mgr Jean-Baptiste Pham Minh Man (Vietnam), 69 ans, archevêque de Ho Chi Minh-Ville ;

> Mgr Rodolfo Quezada Toruno (Guatemala), 71 ans, archevêque de Guatemala ;

> Mgr Philppe Barbarin (France), 73 ans, archevêque de Lyon ;

> Mgr Peter Erdo (Hongrie), 51 ans, archevêque d'Esztergom-Budapest ;

> Mgr Marc Ouellet (Canada), 58 ans archevêque de Québec ;

Quatre ecclésiastiques particulièrement méritants de 80 ans ou plus :

> Père George Marie Martin Cottier (Suisse), théologien de la maison pontificale ;

> Chanoine Gustav Joos (Belgique) du diocèse de Gand ;

> Père Tomas Spidlik (République tchéque) ;

> Père Stanislas Nagy (Pologne) des sacerdoces du Sacré-Coeur-de-Jésus.



PHOTO PRESSE CANADIENNE

L'archevêque de Québec, Mgr Marc Ouellet a été fait cardinal, hier, ce qui en fera l'un des électeurs du pape.

Pourpre de la tête aux pieds

AGENCE FRANCE-PRESSE

CITÉ DU VATICAN — Devenir cardinal impose de se constituer une garde-robe pourpre de la barrette aux chaussettes.Outre la barrette, symbole de la fonction de conseiller papal et reçue des mains du pape, la tenue cardinalice comprend un autre couvre-chef, la calotte, également rouge.

Le néo-cardinal doit aussi pourvoir à une courte pèlerine rouge appelée « mozette » et se procurer une soutane caractéristique également rouge mais le plus souvent remplacée par une soutane noire brodée de fils rouges. À la taille, il porte une large ceinture plate en soie rouge.

Seule la chasuble de lin blanc, sorte de tablier en lin à encolure carrée descendant jusqu'aux genoux et dont le bord et les manches sont ajourés de broderies, tranche dans cette dominante sanguine, symbole de l'engagement à servir la foi catholique jusqu'au sacrifice de son existence si besoin.

Les habits sont souvent commandés chez un tailleur spécialisé de Rome où le prix va de 2500 à 3000 euros (3800 à 4600 $ CAN), le double pour un change complet.

Cette année, les nouveaux cardinaux choisis par Jean-Paul II, à peine leur nomination connue fin septembre, ont eu très peu de temps pour se faire coudre un trousseau neuf avant la cérémonie.

Grâce à des dons d'amis ou de fidèles, ceux que l'on appelle les nouveaux « princes de l'Église » ont pu se rendre chez Gammarelli près du Panthéon, habilleur de prélats depuis 200 ans, ou tout autre bonne maison, Barbiconi ou Euroclero pour ne citer que les plus connues.

La pompe des vêtements de cardinal est considérablement allégée depuis les années 60.

Le temps est cependant fini où les cardinaux devaient endosser une cape en hermine, la « cappa magna » qui nécessitait la peau d'au moins 70 animaux, ainsi que la traîne de 31 mètres de long.

Jean-Paul II s'accroche pour témoigner du respect de la vie

MATHIEU PERREAULT

CITÉ DU VATICAN — Jeudi dernier, le cardinal Jean-Claude Turcotte a réussi à lire dans la tête de Jean-Paul II. Il a enfin compris pourquoi le pape, malgré sa mauvaise santé, s'accroche au trône de saint Pierre.

Mgr Turcotte se trouvait, avec 8000 autres ecclésiastiques, dans la salle Paul-VI, au Vatican, pour le coup d'envoi des célébrations du 25e anniversaire de l'élection du pape. « J'ai tout de suite remarqué, sur le côté, une cinquantaine de grands handicapés », explique-t-il en entrevue, dans un salon aux lourds tapis et tentures de l'hôtel Paul-VI, près de la place Navona, où il aime rester quand il vient à Rome. « Il y avait même des handicapés mentaux, on le voyait à leur visage. »

L'archevêque de Montréal a été marqué par la réaction des handicapés au discours du pape, qui a déclaré qu'« être le pasteur de son troupeau est aujourd'hui particulièrement fatigant et exigeant ».

« On pouvait voir, dans leur attitude corporelle, qu'ils entendaient là le plus beau discours jamais fait en faveur du respect de la vie, dit Mgr Turcotte. Le pape leur disait : « Je reste là pour montrer que la vie est importante du début jusqu'à la fin. Comme un cierge brûle du début jusqu'à la fin. » Pour les délaissés, les petits, les *underdogs*, c'est un témoignage important. L'Église n'est pas une institution comme une compagnie, qui doit faire un rapport à tous les mois. Elle peut se permettre d'accueillir tous ceux que notre société rejette.

« Personnellement, quand je vois le pape en chaise à roulettes, poussé par des gens, ça ne m'impressionne plus. Mais voir ces handicapés, pour qui Jean-Paul II représente le dernier, le seul qui reste, m'a donné tout le sens de son action. J'ai vérifié avec un de ses amis intimes, le cardinal de Cracovie, qui m'a dit que j'ai tout compris. On peut envisager un pape qui démissionne. Mais nous avons trouvé une façon de nous adapter à ses difficultés de diction. On ne lui fait pas dire plus qu'une ou deux phrases de suite, pour ménager son souffle. Mais vous pouvez être certain qu'il regarde le contenu de toutes les homélies. »

Le cardinal Turcotte est arrivé plus tôt que les autres à Rome : il s'y trouve depuis le 12, et ne repartira que vendredi. « J'avais des réunions pour le suivi du synode d'Amérique qui a eu lieu en 1998. L'horaire est un peu fou, je n'ai pas beaucoup de temps libre. Ici, les réunions, c'est de 9h à 13h, et de 16h30 à 19h. »

Comme pour bien souligner l'horaire chargé, le bras droit de Mgr Turcotte, l'évêque Anthony Mancini, donnait pendant l'entretien avec *La Presse* une entrevue à la CBC, à un téléphone situé dans le même salon. Cette fébrilité tranchait avec la dignité de la pièce, dont le plafond est orné d'une fresque de style Raphaël.

C'est faux, rétorque Chrétien

ARMÉE
suite de la page une

Les révélations fracassantes de M. Martin, appuyées par les confidences du ministre David Collenette et des principaux collaborateurs de Jean Chrétien, ont eu l'effet d'une bombe hier dans l'entourage du premier ministre et aux Communes.

M. Chrétien, présentement en tournée en Asie, a admis qu'il avait bel et bien préparé un discours de défaite en 1995, mais il a catégoriquement nié qu'il s'apprêtait, au lendemain d'une victoire du OUI, à envoyer l'armée au Québec.

« Je ne sais pas comment on dit cela en français, a-t-il lancé en réponse à une question de *La Presse* à Bangkok, mais c'est de la *bullshit*. Je n'ai jamais pensé à cela. »

Dans son ouvrage, Lawrence Martin relate une conversation qu'il a eue avec le ministre de la Défense d'alors, David Collenette. Il « était prêt, écrit M. Martin, dans le cas d'une défaite, à faire sentir la présence du gouvernement fédéral. Pour commencer, l'armée irait protéger les biens fédéraux au Québec contre une prise de contrôle souverainiste ».

Puis il cite M. Collenette : « J'étais dans une position difficile, se rappelle-t-il des années plus tard. J'étais ministre de la Défense. Il se passait des choses dont je ne veux même pas parler et pour lesquelles nous devions nous préparer. »

Aux Communes, aussi bien le chef du Bloc québécois, Gilles Duceppe, que les députés Yvan Loubier et Michel Gauthier ont sommé M. Collenette d'expliquer le sens de ses paroles. Celui qui est maintenant ministre des Transports n'a pas répondu aux questions de l'opposition, laissant le vice-premier ministre John Manley et les ministres Dion et McCallum venir à sa rescousse. M. Manley s'est alors contenté de répéter à plusieurs reprises que M. Chrétien avait nié les révélations de Lawrence Martin. Il a également attaqué directement l'auteur de la biographie, affirmant que ce n'était « pas la première fois que M. Martin écrit des choses qui ne correspondent pas à la vérité ».

À cela, l'auteur a rétorqué à son tour qu'il ne croit pas avoir été dans l'erreur « autant de fois que M. Manley l'a été ».

Plus tard, en présence des journalistes, David Collenette a confirmé qu'il avait bel et bien prononcé les propos rapportés par M. Martin. Il a cependant refusé de préciser si cela signifiait qu'il avait fait des plans pour envoyer l'armée au Québec. « Comme ministre, comme pour les autres ministres, ce fut une époque difficile, a-t-il confié. Nous avions des discussions au Cabinet, mais je ne parle pas des discussions du Cabinet. »

Au cours d'une entrevue avec les journalistes, Lawrence Martin a confirmé hier après-midi que M. Collenette lui avait révélé que dans l'éventualité de troubles civils au Québec, au lendemain du référendum de 1995, un plan d'action militaire avait été préparé. « C'est ce que Collenette m'a dit, a confirmé M. Martin. Il était très clair. C'est ce qu'il a dit. »

Gilles Duceppe, chef du Bloc, a affirmé que le refus de M. Collenette de répondre aux questions de la Chambre était « honteux et lâche ».

D'autre part, le premier ministre Chrétien a refusé de confirmer hier, comme le révèle la biographie à paraître cette semaine, qu'il n'avait pas l'intention à l'époque de reconnaître une victoire des souverainistes, peu importe son ampleur.

Dans son livre, Lawrence Martin rapporte que M. Chrétien avait en fait le soir du référendum déjà préparé un discours de la défaite. C'est du moins ce qu'ont confié au journaliste deux proches collaborateurs du premier ministre, Eddie Goldenberg et Peter Donolo. « Ce n'était pas exactement un discours dans lequel il reconnaissait la défaite, écrit Lawrence Martin. Ne pas reconnaître le verdict devant des dizaines de milliers de Québécois en train de célébrer aurait risqué une réaction sanglante. Mais en fait, c'est ce que Chrétien avait décidé de faire. Goldenberg se rappelle le discours qu'il avait préparé pour Chrétien ce soir-là. « Il n'allait pas laisser le pays éclater, dit le conseiller. Le discours de Chrétien aurait affirmé: *Nous avons reçu un message du peuple. Mais cela n'est pas l'éclatement du pays. Nous avons du travail à faire, mais cela n'est pas l'éclatement du pays. Nous avons des problèmes à régler et nous allons travailler ensemble.* »

Lawrence Martin poursuit: « Chrétien aurait dit, raconte le solliciteur général du temps, Herb Gray, que *le référendum était un exercice de consultation et que rien dans notre Constitution permet que l'on fasse des changements à partir d'un référendum.* Gray et la plupart des ministres du Cabinet étaient d'accord avec cette approche rigide. Chrétien aurait dit: *Nous n'ignorerons pas le résultat. Mais cela ne changera rien*. »

Au cours d'une entrevue avec Lawrence Martin, M. Chrétien lui a également dit qu'il n'avait pas l'intention de « laisser aller le pays » avec une victoire du OUI à 50 % plus 1.

Avec la collaboration de Joël-Denis Bellavance à Bangkok.



PHOTO ARCHIVES LA PRESSE ©

La Loi sur les mesures de guerre avait été appliquée en 1970. L'armée était intervenue à Montréal. Dans sa biographie de Jean Chrétien, Lawrence Martin écrit qu'une telle mesure a été planifiée en 1995 dans l'éventualité d'une victoire du OUI au référendum.

Référendum de 1995 Une intervention militaire aurait été planifiée

Lawrence Martin maintient sa version

GILLES TOUPIN

OTTAWA – Malgré les dénégations de Jean Chrétien et les attaques personnelles qu'il a subies hier de la part du vice-premier ministre John Manley, le chroniqueur politique Lawrence Martin maintient que les révélations faites dans sa nouvelle biographie de Jean Chrétien sont conformes aux faits.

M. Martin écrit même dans *Iron Man — The Defiant Reign of Jean Chrétien* que M. Chrétien croyait « possible », au lendemain d'un référendum victorieux sur la souveraineté du Québec en 1995, l'avènement « d'une guerre civile » au Canada, et cela en raison « d'un mélange alarmant de circonstances ».

« Ce que je disais, a-t-il confié hier en entrevue, c'est que vous aviez une situation où M. Parizeau affirmait que s'il n'avait pas la coopération du gouvernement fédéral, il était prêt à faire une déclaration unilatérale d'indépendance. Il a dit ça. Du côté du gouvernement fédéral, vous aviez M. Chrétien, M. Collenette, M. Goldenberg et M. Gray qui m'ont tous dit qu'ils allaient adopter une attitude très dure face au vote souverainiste. Ils n'étaient pas prêts à négocier. Ils étaient prêts à dire que 50 % plus 1, ce n'était pas suffisant. Alors, vous avez là les ingrédients pour un grand affrontement et la possibilité, bien sûr, d'une guerre civile. »

Lawrence Martin affirme qu'il n'est pas surpris par les accusations lancées contre lui par John Manley hier. Le vice-premier ministre a en effet déclaré en Chambre que ce n'était pas la première fois que M. Martin écrivait des choses qui ne correspondaient pas à la vérité. M. Martin a répondu qu'il était certain d'avoir induit les gens en erreur beaucoup moins de fois que M. Manley. « Il devrait parler à M. Collenette, a ajouté Lawrence Martin. M. Collenette pourra lui dire ce qu'il m'a dit. »

Le chroniqueur politique s'étonne cependant de la réaction négative de M. Chrétien et du gouvernement à propos de ses révélations. Il trouve qu'ils font « une tempête dans un verre d'eau ». « Tout ce que disait M. Collenette, s'explique-t-il, c'est que dans l'éventualité de violences au Québec, il devait être prêt à défendre les propriétés fédérales, ce qui est une position normale à prendre dans ces circonstances. (...) Si Parizeau allait faire une déclaration unilatérale d'indépendance, c'est une chose naturelle que d'être prêt à empêcher cela. »

Lawrence Martin reconnaît ne pas avoir cité textuellement M. Collenette lorsque ce dernier lui a révélé qu'il avait à l'époque l'intention d'envoyer l'armée au Québec, croyant que cela n'avait pas une grande importance, croyant qu'il s'agissait d'une chose naturelle à faire dans la perspective de possibles violences. Mais il assure que l'ancien ministre de la Défense lui a fait cette confidence. « Je trouvais plus important de rapporter en détail les commentaires de M. Chrétien et ceux de M. Goldenberg. Pour moi, c'était plus important », a-t-il déclaré

Lawrence Martin a expliqué hier comment il avait recueilli les informations concernant le refus du premier ministre Chrétien de reconnaître une victoire du OUI en 1995. « D'abord, a-t-il raconté, Peter Donolo, le porte-parole de M. Chrétien à l'époque, m'a dit que son patron n'était pas prêt à accepter un verdict pro-souverainiste. J'ai trouvé cela très intéressant. Je suis allé voir M. Chrétien et M. Goldenberg. M. Goldenberg m'a dit qu'il y avait un discours de la défaite préparé ce soir-là et qui adoptait une position très dure. Il m'a parlé, de mémoire, du discours qui affirmait que le résultat ne signifiait pas du tout l'éclatement du pays. Et M. Chrétien m'a dit par la suite, dans une autre entrevue, que ce n'est pas parce qu'un gars oublie ses lunettes à la maison et qu'il ne peut lire correctement le bulletin de vote qu'il faut pour autant détruire le pays. Son attitude vis-à-vis du mouvement souverainiste était très négative et le livre essaie justement de donner avec précision une idée de la réponse qu'avait décidé de faire le gouvernement fédéral à une victoire souverainiste. »

M. Martin ne s'étonne pas du silence actuel de David Collenette et du refus de M. Chrétien de reconnaître les faits en ce qui concerne une possible intervention de l'armée au Québec. Il affirme que M. Collenette, tout comme M. Manley d'ailleurs, peut difficilement contredire M. Chrétien qui a qualifié de *bullshit* ses révélations. « Il sont comme beaucoup de politiciens, commente le biographe. (...) Certains ne veulent pas reconnaître certains faits, mais c'est ce que les politiciens ont tendance à faire, c'est-à-dire éviter autant que possible la controverse en pratiquant le mensonge. »

Les conservateurs délogent les libéraux à Terre-Neuve

DENE MOORE
PRESSE CANADIENNE

CORNER BROOK, T.-N. – Les conservateurs ont mis fin à près de 15 ans de règne libéral à Terre-Neuve-et-Labrador, hier, en faisant élire un gouvernement majoritaire sous la direction de Danny Williams, un millionnaire qui a promis d'apporter la prospérité à l'une des provinces les plus pauvres du pays.

Au moins sept ministres ont mordu la poussière, dont cinq représentaient des régions urbaines où l'appui au gouvernement du premier ministre Roger Grimes s'est effondré.

Le dépouillement des votes a donné 34 sièges aux conservateurs, 12 aux libéraux et deux aux néo-démocrates.

Quand le premier ministre a déclenché les élections, le 29 septembre, les libéraux détenaient 27 sièges à l'Assemblée législative, les conservateurs, 19 et les néo-démocrates, deux. Le NPD n'a jamais remporté plus de deux sièges.

M. Williams, qui est âgé de 54 ans, a été facilement réélu dans Humber West. M. Grimes a conservé son siège dans Exploits, tout comme le chef du Nouveau Parti démocratique, Jack Harris, dans sa circonscription de Signal Hill-Quidi Vidi.

Au cours d'une campagne de 22 jours, M. Grimes, 53 ans, a tenté de rappeler aux électeurs que la province avait la plus forte croissance économique du pays, grâce à l'exploitation du pétrole sous-marin et à la mine de nickel de Voisey's Bay, au Labrador. Mais le message n'a pas eu d'écho auprès des électeurs, qui étaient de toute évidence mûrs pour un changement après quatre gouvernements libéraux successifs.

M. Grimes, ancien enseignant et ex-leader syndical, a été critiqué pour son style lourd, dans une province habituée à des leaders plus colorés, voire charismatiques. La campagne de M. Grimes n'a jamais semblé décoller, en dépit du fait qu'il a contribué à conclure des ententes intéressantes pour sa province, dont le projet de 11 milliards de dollars de Voisey's Bay. Et bien que la province jouisse de records de croissance et de création d'emplois, le taux de chômage y est toujours le plus élevé au pays et le déficit annuel a atteint 286 millions.

Les libéraux n'ont pas non plus réussi à convaincre Ottawa d'apporter des changements au système de péréquation et à la gestion de l'industrie de la pêche.

La campagne conservatrice reposait pour l'essentiel sur M. Williams lui-même, un avocat de Saint-Jean, ancien magnat de la câblodistribution. Il a promis de resserrer les dépenses du gouvernement en limitant leur croissance annuelle à la hausse prévue du taux d'inflation.

Le chef conservateur, qui a vendu sa société de câble à Rogers pour 230 millions $ en 2000, a aussi promis de sabrer les programmes gouvernementaux inefficaces et d'éliminer le déficit d'ici 2008. Sa promesse la plus controversée a été de réduire la taille de la fonction publique de 25 % au cours des cinq prochaines années.

Forte hausse du nombre de fonctionnaires fédéraux

HÉLÈNE BARIL

Les fonctionnaires se reproduisent rapidement à Ottawa. Le nombre d'employés fédéraux a fait un bond de 24 % depuis 1998 et ils continuent de gagner de plus en plus cher comparativement à ceux qui font un travail équivalent dans le privé.

C'est ce que révèle une étude réalisée par la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante (FCEI), dont la présidente, Catherine Swift, s'inquiète. « La vision d'une bureaucratie grandissante et d'un gouvernement tentaculaire redevient vraisemblable et on peut s'en inquiéter », peut-on lire dans le texte déposé hier au Comité permanent des finances de la Chambre des communes.

Après avoir diminué au début des années 90, le nombre de fonctionnaires fédéraux s'est remis à augmenter en 1998. Depuis 2000, l'administration publique fédérale est le secteur d'emploi dont la croissance est la plus rapide au Canada.

L'étude de la FCEI indique que l'écart salarial entre les employés du secteur public fédéral et le secteur privé continue de s'accroître. En 1995, les fonctionnaires fédéraux touchaient un salaire de 8,9 % supérieur aux employés du secteur privé. En 2000, l'écart était de 15,1 %.

Du côté des provinces, la situation est plus stable. L'effectif total des administrations provinciales a diminué et l'écart salarial avec le secteur privé s'est rétréci entre 1995 et 2000.

L'écart en faveur des fonctionnaires provinciaux était de 12,3 % en 1995 et de 9,1 % en 2000, en moyenne, au Canada. Entre le Manitoba, où l'écart salarial est le plus élevé (20,1 %) et Terre-Neuve, où il est le plus bas (4,6 %), le Québec se place au 4e rang avec un écart de 13,2 %.

Les résultats complets de l'étude sont sur le site www.fcei.ca.



YVES BOISVERT

Ils appellent ça de l'« intelligence »

Pendant que toutes les polices du monde consacrent leurs énergies à la lutte contre le terrorisme, que fait la Sûreté du Québec ? Elle enquête sur les défusionnistes, les garderies à 5 $ et l'Union paysanne. J'espère que vous vous sentez en sécurité !

Je sais bien qu'on peut mâcher de la gomme, marcher et parler au téléphone simultanément. On peut avoir une brigade antiterroriste et donner des contraventions. Mais les garderies à 5 $? Les défusionnistes ?

Avez-vous déjà vu un militant défusionniste de près ? Il n'y a pas, au monde, citoyen plus respectueux de la conformité légale, de moins dangereux, et de plus fièrement ennuyeux. Il paye ses impôts, ramasse ses feuilles, lave son auto, est bien coiffé, a une chemise à manches courtes bien repassée et porte des macarons « Les fusions forcées je m'en souviendrai » même le samedi soir en allant souper au restaurant de l'arrondissement avec son épouse. Il est absolument obstiné dans la non-subversivité. Il ne demande qu'à être laissé tranquille, vu qu'il ne dérange jamais. Le voici encore sonné d'être arrondi dans une ville qui n'est pas la sienne, une ville qui a toujours été « ailleurs ».

Mais la SQ, de manière « préventive », en a rencontré quelques-uns. Pur renseignement. Aucune enquête, vraiment. Y aura-t-il manifestation ? Débordement ?

Ce n'est pas seulement totalement déplacé, mal ciblé et intimidant. C'est complètement ridicule à sa face même. Comment penser que des gens qui s'apprêtent à « déborder » s'en ouvrent à un flic de la SQ qui vient de laisser sa carte ?

Au deuxième rang mondial des endroits tranquilles, après les cercles défusionnistes, il y a les garderies à 5 $. Les responsables s'organisent pour défendre le réseau. Oh ! Oh ! Voilà nos agents très spéciaux qui débarquent — en toute transparence, il est vrai — pour voir s'il y a des débordements à l'horaire.

////////////////////////

Mais la meilleure, c'est ce qui est arrivé à Léandre Bergeron. Vous le connaissez ? Mais oui, le même qui est l'auteur d'un « dictionnaire de la langue québécoise », après avoir été une figure relativement connue de la gauche intellectuelle dans les années 70. On le voyait souvent à Radio-Canada expliquer qu'ici on ne parle pas le français, mais le québécois.

Que fait-il aujourd'hui ? Du pain. Il fait du pain à Rouyn-Noranda. Oui madame, du pain. Vous vous rendez compte ? Du pain artisanal. Et comme si ce n'était pas assez, il s'en va faire ça en Abitibi !

Mettez-vous dans la casquette d'un enquêteur du service de renseignement de la Sûreté du Québec. Vous apprenez que Léandre Bergeron fait du pain. Déjà, c'est louche. S'il n'avait rien à se reprocher, pourquoi irait-il faire ça en Abitibi ? Ça sent mauvais !

Faut mettre un homme là-dessus.

L'Histoire nous enseigne jusqu'où peut mener le pain artisanal. Si vous aviez fait l'École nationale de police, vous sauriez que le pain est un outil classique de désordre et de subversion. Comment pensez-vous qu'on s'évade de prison ?

Laissez-moi vous résumer ça schématiquement : Boulanger artisanal. Travailler la nuit. Placer lime dans pain. Pain livré dans prison. Prisonnier ouvrir pain. Trouver lime. Dire : hé, hé, hé ! Scier barreaux. S'évader. Avoir faim. Être un peu nono. S'en aller à la boulangerie. Se faire pogner. Retourner en prison. Boulanger refaire pain avec lime. Ajouter note manuscrite dans pain : ne pas me visiter après évasion. Prisonnier pas comprendre écriture. Retourner à la boulangerie pour explications. Se faire arrêter avec boulanger. Boulanger artisanal faire faillite.

On a vu ça des milliers de fois. Pourquoi pensez-vous qu'il y a tant de mauvais pain dans nos supermarchés ?

Conséquemment, les policiers ont à l'oeil les boulangers artisanaux. L'an dernier, un enquêteur de la SQ s'en va donc voir M. Bergeron. Un policier tout ce qu'il y a de courtois et de civil. Bonjour monsieur, il paraît que vous faites du pain ? Vous êtes dans l'Union paysanne, comme ça ? Cout' donc, c'est quoi, ça ? C'est qui, le président ? Le président local ? C'est quoi vos projets ?

M. Bergeron riait dans sa barbe de boulanger artisanal : tout ça est archipublic. Écrit dans les journaux. Il lui donne quelques brochures et l'éduque sur les méfaits de l'agriculture industrielle, leurs chicanes avec l'UPA, etc.

Le flic revient le mois suivant. Comme ça, vous préparez un événement ? Ben non, monsieur l'agent, c'est l'UPA qui organise ça. U pour Union. P pour producteurs. Et A pour agricoles. On n'est pas leurs amis. On n'est pas d'accord. C'est ça l'idée de l'Union paysanne. Regrouper les petits producteurs. La pognez-vous ? Le policier l'a pognée, car on a maintenant des policières éduquées.

« L'État grand-papa », on ne s'en va pas faire du pain artisanal à Rouyn pour l'avoir sur le dos.

La vie continue. Au printemps, l'Union paysanne a manifesté contre l'installation d'une porcherie à Palmarolle, un village près de La Sarre. M. Bergeron et ses amis ont mis sur les pancartes du village une affiche où il était écrit « Palmaporc ». Vous comprenez qu'ils étaient contre.

L'agent est revenu voir M. Bergeron la semaine suivante. Il était vexé. Franchement, monsieur, vous auriez pu nous le dire, que vous alliez faire ça !

Là, M. Bergeron en a eu assez. « L'État grand-papa », comme il dit, on ne s'en va pas faire du pain artisanal à Rouyn pour l'avoir sur le dos. J'ai un pain au four. Salut.

////////////////////////

On rigole devant tant de niaiserie dans un domaine qu'en anglais on appelle « l'intelligence ». Mais ce n'est pas si drôle. Un des problèmes avec ces enquêtes en apparence anodines est qu'elles envoient le message d'une surveillance par l'État pour des activités publiques, légitimes et légales. Contrairement à ce qu'en dit le député Jean-Pierre Charbonneau, ce n'est pas mieux que l'infiltration, c'est peut-être même plus pernicieux avec cette transparence faussement bon enfant, et plus insignifiant côté police.

L'autre problème, invisible pour le moment, c'est que toute « collecte de renseignements » a pour conséquence de nourrir une liste. Et les listes de données de la police sont des joujoux dangereux. Oh, pas aujourd'hui. Ni demain. Mais qui sait ?

En octobre 1970, comment pensez-vous que les 400 ou 500 arrestations arbitraires de purs innocents ont été effectuées au Québec ?

Avec des listes de « renseignement policier » où étaient fichés plein de monde qui avait le malheur de ne pas dire la même chose que la majorité.

Le Canada aura son Jour annuel de l'Holocauste

PRESSE CANADIENNE

OTTAWA — Le Canada observera chaque année un Jour commémoratif de l'Holocauste, selon un projet de loi privé adopté hier à la Chambre des communes, à l'initiative de députés appartenant à toutes les formations politiques.

Cette journée soulignera la mémoire des six millions de juifs exterminés par les nazis durant la Seconde Guerre mondiale.

Le projet de loi, accueilli à l'unanimité aux Communes, établit le Jour annuel de l'Holocauste, Yom ha-Shoah, au Canada. Cette résolution devra aussi faire l'objet d'un vote au Sénat.

Parce que le jour du Yom ha-Shoah est déterminé à partir du calendrier lunaire hébraïque, il est observé à une date différente chaque année, habituellement au mois d'avril.

Le projet de loi a été présenté par cinq députés : Scott Brison, du Parti conservateur, Art Eggleton, du Parti libéral, Richard Marceau, du Bloc québécois, Scott Reid, de l'Alliance canadienne, et Judy Wasylycia-Leis, du Nouveau Parti démocratique.

« L'adoption de cette loi est une étape importante dans le processus qui permettra aux générations à venir de saisir l'horreur de l'Holocauste pour commémorer la mort de victimes innocentes de la folie humaine », ont indiqué les députés dans une déclaration.

B'nai Brith Canada s'est réjoui de son adoption. L'organisme a déclaré que cette commémoration servirait à « rappeler ce qui peut se produire quand des gens pleins de bonnes intentions refusent d'affronter les fléaux dans le monde ».

Sélection naturelle.



La nouvelle
BMW de Série 5
530i
545i

evolutionfive.ca
1 800 667-6679

Le plaisir
de conduire.MC

5e évolution

© BMW Canada Inc. « BMW », le logo BMW et « Le plaisir de conduire » sont des marques de commerce de BMW AG, utilisées sous licence par BMW Canada Inc.

3171407A

3171408

POLITIQUE

Lucratifs contrats fédéraux pour une société de Paul Martin

SYLVAIN LAROCQUE
PRESSE CANADIENNE

OTTAWA — Les compagnies appartenant à Paul Martin ont beau être gérées dans le cadre d'une fiducie sans droit de regard, elles continuent de recevoir des contrats du gouvernement fédéral, sans que le public en soit informé.

L'une d'entre elles a obtenu des contrats gouvernementaux totalisant plus de 15 millions, au cours des trois dernières années, révèlent des documents qu'Ottawa n'a jamais divulgués publiquement.

Cela fait des mois que l'Alliance canadienne demande officiellement au gouvernement de lui fournir la liste des contrats, subventions ou garanties de prêt qu'Ottawa a octroyés à des entreprises appartenant, en tout ou en partie, à Paul Martin. Dans une réponse officielle, Ottawa a calculé que les entreprises faisant partie de la fiducie sans droit de regard du futur premier ministre avaient reçu un peu plus de 137 000 $ depuis 1993.

Or, une simple recherche dans la base de données des contrats accordés par Ottawa indique que la Canadian Shipbuilding and Engineering (CS&E), une firme détenue à 50 % par le holding de Paul Martin, a obtenu pas moins de 19 contrats, totalisant 15,6 millions, en trois ans.

La CS&E a récolté la plupart des contrats à l'aide d'appels d'offres « limités », c'est-à-dire ouverts à un nombre restreint d'entreprises. Curieusement, la majorité des contrats ont été octroyés après que M. Martin eut été congédié du cabinet fédéral, en juin 2002.

« Ça ressemble à une mise en scène pour camoufler des renseignements qui auraient dû être rendus publics dès le départ, lance le critique allianciste aux Finances, Monte Solberg. Paul Martin doit s'expliquer sur l'origine de tous ces contrats. »

Scott Reid, porte-parole du député de LaSalle-Émard, rejette du revers de la main les accusations de l'Alliance.

Charest sur les traces de Mike Harris, prévient le NPD

KARIM BENESSAIEH

Le programme du gouvernement Charest ressemble dangereusement à celui que l'ex-premier ministre Mike Harris a appliqué pendant sept ans en Ontario, estime le chef du Nouveau parti démocratique, Jack Layton.

« Privatisation, *coupures*, réduction des services sociaux et de la taille de l'État, c'est la route que M. Harris a suivie et nous avons vu les résultats. Il y a des gens qui en souffrent », a affirmé M. Layton, de passage hier à Montréal, pour une conférence de presse communes avec l'Union des forces progressistes.

Du même souffle, M. Layton a enjoint à Jean Charest de ne pas aller « aussi loin » que Mike Harris. « L'Ontario a de sérieux problèmes après sept ans de ce traitement. Nous avons une augmentation importante de sans-abri et de familles dépendantes des banques alimentaires, et les écoles sont complètement désorganisées. »

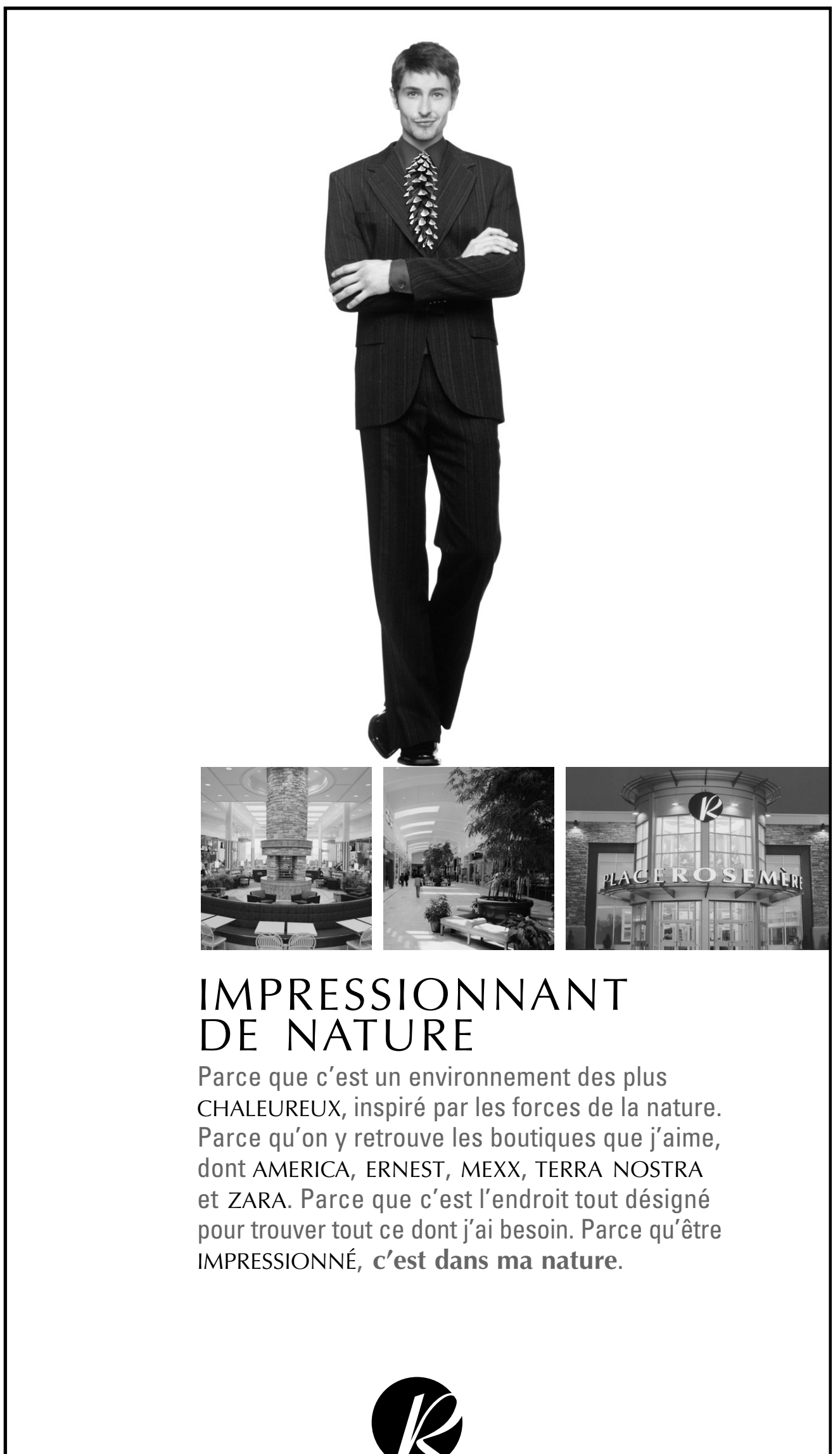
M. Layton, Montréalais d'origine qui s'est illustré en politique municipale à Toronto, a assuré qu'il ne voulait pas critiquer le nouveau premier ministre du Québec. « Je demande seulement à M. Charest d'être prudent. »

Auparavant, le chef du NPD et le porte-parole de l'UFP, Paul Cliche, avaient annoncé le lancement d'une campagne de mobilisation pour demander une réforme du mode de scrutin. Les deux partis de gauche espèrent introduire des éléments de représentation proportionnelle dans les systèmes électoraux canadien et québécois.

Le NPD est nettement défavorisé par le mode de scrutin actuel. En 2000, le parti avait obtenu 8,5 % des voix, mais seulement 13 sièges, soit 4 % des 310 députés de la Chambre des communes. Les plus échaudés ont été les conservateurs qui, avec 12,2 % des suffrages, n'ont récolté que 12 sièges, soit 4 %. Au Québec, l'UFP a été choisie par une mince proportion de 1,06 % des électeurs le printemps dernier. Paul Cliche a affirmé hier qu'on espère aller chercher 5 % des voix si la représentation proportionnelle était adoptée. « C'est l'évaluation que nous faisons de notre force d'attraction mais, parce que des gens se sont abstenus ou ont voté de façon stratégique, nous n'avons pu faire le plein de votes », a-t-il soutenu. Aucune étude ne prouve cependant que le scrutin proportionnel améliore notablement le score des partis marginaux, concède-t-il.

« Nous avons besoin d'une réforme de notre système parce qu'il est antidémocratique, a déclaré Jack Layton. Dans presque tous les pays démocratiques, on trouve un mécanisme proportionnel. » Les deux hommes ont en outre dénoncé l'apparente volteface du ministre délégué à la Réforme des institutions démocratiques, Jacques Dupuis. Celui-ci a reconnu que la réforme du scrutin ne serait probablement pas en place lors des prochaines élections. Or, les libéraux s'étaient engagés en campagne électorale à régler la question lors des deux premières années de leur mandat.

« Ceux qui sont élus aiment conserver le système qui les a portés au pouvoir. C'est ce qu'on voit avec M. Charest », a ironisé Jack Layton.



IMPRESSIONNANT DE NATURE

Parce que c'est un environnement des plus CHALEUREUX, inspiré par les forces de la nature. Parce qu'on y retrouve les boutiques que j'aime, dont AMERICA, ERNEST, MEXX, TERRA NOSTRA et ZARA. Parce que c'est l'endroit tout désigné pour trouver tout ce dont j'ai besoin. Parce qu'être IMPRESSIONNÉ, **c'est dans ma nature**.

PLACEROSEMÈRE
215 BOUTIQUES

Angle boulevard Labelle et autoroute 640
www.placerosemere.com

ANTHONY SAX • BOVET • EURO-UOMO • GUESS • JONATHAN • OMBRE • PEGABO • USA • VINCENT D'AMÉRIQUE • WEST COAST
LA BAIE • SEARS • SPORTS EXPERTS/ATMOSPHÈRE • WAL-MART • ZARA

3174992A

Zytco LE MEILLEUR SOLARIUM AU MONDE
TROIS-SAISONS, QUATRE-SAISONS
CLASSIQUE, CATHÉDRALE, EUROPÉEN, CONSERVATOIRE, WINDSOR , VICTORIEN
ALUMINIUM OU CÈDRE
4940 CHEMIN BOIS-FRANC, ST-LAURENT, QC, H4S 1A7
WWW.ZYTCO.COM
VERRE SUPER-ISO BLOCK
License R.B.Q 1983-2179-28
514-335-2050
ESTIMATION SANS FRAIS : 800-361-9232
3178353

Vous Aimeriez Posséder Votre Propre Entreprise?

VISITEZ LE PROCHAIN SALON NATIONAL DE LA
FRANCHISE et des OPPORTUNITÉS D'AFFAIRES

Sam., le 25 octobre et Dim., le 26 octobre
11h à 17h • Palais des Congrès (201, Rue Viger Ouest)
Stationnement Intérieur • Métro Place D'Armes

Le seul salon de la franchise et des opportunités d'affaires à Montréal!

GRATUIT! les 50 premiers visiteurs chaque jour recevront une copie du **Magazine Québec-Franchise & d'Opportunités d'Affaires!**

Soyez votre propre patron!
Tous les niveaux d'investissement!
Séminaires GRATUITS à chaque heure, animés par des experts!

Trouvez l'information sur des concepts tels que:
A&W, Shell, Mini-Tankers, MARY KAY Canada, Boston Pizza

En collaboration avec: Franchise & opportunités d'affaires Montréal
Entrée : 10 $
3178170A 3178176

Renseignements : 514-383-0034 www.quebec-franchise.qc.ca

Solde de voitures de démonstration et de fonction



Modèle	Couleur	Stock	Km
03 320iA	Noir	23775	250
03 330iA	Argent	23174	8 985
03 525iA	Noir	23428	7 600
03 530iA	Argent	23724	2 600
03 745i	Noir	23112	600
03 745i	Argent	23782	2 500
03 745li	Argent	23407	4 900
03 745li	Noir	23161	1 100
03 X5 4.4i	Argent	23454	7 200
03 Z4 2.5i	Sterling	23319	1 500
03 Z4 3.0i	Sterling	23127	2 400
03 Z4 3.0i	Sterling	23125	703

Taux de financement exceptionnels! Consultez un de nos représentants.
www.bmwcanbec.com
3179058 3179061

BMW Canbec
4090, rue Jean-Talon O. Montréal, Québec
(514) 731-7871
ÉVÈNEMENT DÉMONSTRATEUR 2003 Visitez notre site Internet : bmwcanbec.com
Le plaisir de conduire

Irak: le Canada a déjà fait sa part, selon Chrétien

JOËL-DENIS BELLAVANCE

BANGKOK — Les États-Unis ne doivent pas compter sur le Canada pour délier davantage les cordons de sa bourse afin de financer la reconstruction de l'Irak, qui s'annonce beaucoup plus coûteuse que prévu.

Le premier ministre Jean Chrétien a informé le président américain George W. Bush hier à l'occasion du 11e sommet du Forum de coopération économique en Asie-Pacifique (APEC) que le Canada est prêt à bonifier les 300 millions qui ont été annoncés à cette fin, mais il a tout de suite souligné que son gouvernement n'a pas une grande marge de manoeuvre par les temps qui courent.

Désirant démontrer qu'il a toujours l'oreille du président Bush malgré les tensions des derniers mois, M. Chrétien a profité de la dernière journée du sommet de l'APEC pour faire le point avec son homologue américain sur une panoplie de dossiers, dont le différend sur le bois d'oeuvre qui oppose le Canada et les États-Unis, l'embargo qui est toujours maintenu à la frontière américaine sur les exportations de bovins vivants et la situation qui a cours en Irak et en Afghanistan.

Malgré une requête informelle des autorités canadiennes, M. Bush n'a pas jugé bon de prendre le temps de rencontrer M. Chrétien en privé en marge du sommet, comme il l'a fait avec d'autres leaders étrangers, dont le président du Mexique, Vicente Fox.

MM. Chrétien et Bush, qui étaient assis l'un à côté de l'autre lors de la dernière journée du sommet, ont réussi à discuter de ces sujets pendant les quelques pauses qui entrecoupaient la réunion.

En conférence de presse, M. Chrétien a soutenu que son homologue américain a reconnu que le Canada fait déjà sa large part dans ce coin chaud du globe, notamment en Afghanistan, où quelque 1900 soldats participent à la mission internationale de maintien de la paix. « M. Bush sait très bien que nos efforts sont en Afghanistan », a dit M. Chrétien.

« Il n'est pas sans savoir que notre contribution par rapport à celle des Européens est importante. (...) Si nous pouvons en faire plus, nous le ferons, mais pas beaucoup plus », a expliqué M. Chrétien.

Devant les coûts élevés du maintien de 140 000 soldats en Irak et de la reconstruction du pays, les États-Unis ont récemment lancé un appel à leurs principaux alliés afin qu'ils envoient des troupes et qu'ils augmentent leur aide à la reconstruction. Ces coûts s'accumulent à un rythme de quatre milliards US par mois et les soldats américains subissent des pertes presque quotidiennement.

M. Chrétien a noté que le Canada a contribué presque autant que l'ensemble des pays européens, qui ont investi environ 400 millions jusqu'ici dans les efforts de reconstruction en Irak.

Dans le différend du bois d'oeuvre qui oppose le Canada aux États-Unis, M. Bush a indiqué à M. Chrétien son désir de régler ce dossier qui traîne depuis près de 18 mois le plus rapidement possible. M. Bush a cependant fait savoir qu'il ne pouvait pas donner de précision sur le jour où les éleveurs canadiens pourront à nouveau exporter des bovins vivants dans son pays.

Par ailleurs, les leaders des 21 pays membres de l'APEC ont terminé leur réunion annuelle hier en s'engageant à coopérer davantage pour démanteler les réseaux terroristes et à relancer les négociations commerciales multilatérales.

M. Bush n'a pas jugé bon de prendre le temps de rencontrer M. Chrétien en privé.

Le président Bush a donc réussi à imposer la lutte antiterroriste comme thème majeur durant ce sommet, mais il n'a pas obtenu une condamnation du programme nucléaire de la Corée du Nord comme il le souhaitait.

Certains pays, la Malaisie en tête, ont déploré que ces dossiers politiques, sous l'impulsion des États-Unis, aient pris le pas sur les discussions économiques, la raison d'être de l'APEC, une organisation regroupant 2,5 milliards de personnes et représentant 50 % des échanges commerciaux mondiaux.

Ainsi, les États-Unis ont obtenu des autres pays un engagement à « démanteler complètement et sans délai les groupes terroristes transnationaux ». Les 21 pays ont aussi accepté une proposition américaine pour un strict contrôle des lance-missiles portables, des armes qui peuvent être utilisées par des terroristes pour abattre des avions de ligne, une hantise de Washington. Les dirigeants de l'APEC veulent aussi éliminer les armes de destruction massive « en renforçant les dispositifs de contrôle internationaux sur la non-prolifération ».

La nostalgie du premier ministre sortant

JOËL-DENIS BELLAVANCE

BANGKOK — Sentant venir le jour de la retraite à grands pas, Jean Chrétien a admis hier avoir eu un pincement au coeur après avoir participé à son dernier sommet du Forum de coopération économique de l'Asie-Pacifique (APEC) en tant que premier ministre du Canada.

M. Chrétien, qui passera le flambeau à son successeur Paul Martin après 10 ans de pouvoir, n'a pu s'empêcher d'évoquer à voix haute, lors d'une conférence de presse à l'issue du sommet, que ses jours à la tête du gouvernement fédéral sont comptés.

« C'était mon dernier sommet de l'APEC. J'ai participé à ces réunions depuis 1993. C'était un petit peu nostalgique d'être là pour la dernière fois. Mais je pense avoir fait des amis », a affirmé M. Chrétien, qui était toujours vêtu de la chemise traditionnelle thaïlandaise lorsqu'il a rencontré les journalistes.

« Je me sens très bien. Vous savez, 41 ans en politique, c'est un bon bout de chemin. J'ai eu beaucoup de plaisir. C'est un travail difficile. Je suis encore en bonne forme et je veux profiter de la vie un peu », a-t-il dit.

Le premier ministre, qui fêtera son 70e anniversaire le 11 janvier, a affirmé que bon nombre des leaders des 21 pays qui font partie de l'APEC lui ont adressé leurs meilleurs voeux. Certains dirigeants l'ont invité à effectuer une visite officielle dans leur pays avant de tirer sa révérence. D'autres ont affirmé qu'ils n'hésiteront pas à lui donner un coup de fil, même une fois qu'il sera à la retraite, afin d'obtenir ses précieux conseils sur une panoplie de sujets.

« Certains ont dit : *Tu viendras nous voir.* D'autres ont dit : *On va vous appeler si on a besoin de conseils.* Très bien, Très bien. Je le ferai sans frais », a lancé M. Chrétien, qui avait la blague facile hier.

« Ils ont dit qu'ils ont eu du plaisir avec moi. On me dit que je ne suis pas le gars le plus *ennuyant* en ville », a-t-il ajouté du même souffle.

En principe, M. Chrétien doit faire un autre voyage à l'étranger en décembre afin de participer au sommet des pays membres du Commonwealth, qui aura lieu à Abuja, au Nigeria. Il pourrait aussi participer à un minisommet des Amériques prévu au Mexique durant la troisième semaine de janvier.

Mais des rumeurs persistantes veulent qu'il tire sa révérence à la fin décembre ou au début janvier afin de permettre à son successeur de bien s'installer au pouvoir avant de déclencher des élections en avril. La rencontre prévue au Mexique vise à permettre aux nouveaux chefs de gouvernement des pays des deux Amériques de mieux se connaître et à relancer du même coup les négociations en vue de la création d'une zone de libre-échange d'ici 2005.

Hier, M. Chrétien a tout de même soutenu que le travail de premier ministre du Canada est facile comparativement aux défis que doivent relever d'autres leaders étrangers qu'il a rencontrés au fil des ans.

« Nous sommes tous des gens qui ont des tâches difficiles. Parfois, je dis à beaucoup de monde, quand je leur parle de leurs problèmes, que je trouve que le job d'être premier ministre du Canada, c'est l'un des plus faciles au monde, malgré tout ce que vous pouvez écrire », a soumis M. Chrétien, en faisant allusion à la controverse entourant son rôle dans l'affaire Shawinigate, qui a fait couler beaucoup d'encre en 1999 et 2000.

Le premier ministre a donné en exemple la tâche herculéenne à laquelle est confronté le président de la Russie, Vladimir Poutine. « Je ne voudrais pas changer d'emploi avec lui. Il est en train de rebâtir une économie et une démocratie dans un pays qui n'a jamais eu de démocratie. C'est facile pour nous autres : on a des élections depuis 1867. Mais eux, c'est nouveau », a-t-il dit.

M. Chrétien a décidé de profiter de la tenue du sommet de l'APEC pour faire une visite officielle en Chine, à compter d'aujourd'hui, et en Inde, dès vendredi.

En Chine, M. Chrétien doit s'entretenir avec les leaders du pays et participer à une cérémonie marquant l'achèvement de la construction de deux réacteurs nucléaires CANDU.



Eh, monsieur qu'on est bon !

Des normes de maintenance tellement strictes que d'autres transporteurs nous consultent.

S'il y a une chose à propos de laquelle nous ne faisons pas de compromis, c'est la sécurité des appareils. C'est la raison pour laquelle nous améliorons sans cesse nos procédures de maintenance. Nos solutions sont aujourd'hui utilisées par plusieurs grandes compagnies aériennes mondiales, qui n'hésitent pas à faire appel à notre savoir-faire et à notre soutien technique. De fait, nous prenons tout autant soin des appareils des autres transporteurs que de notre propre flotte. Pourquoi nous avoir choisis ? Parce qu'Air Canada a à son actif des millions d'heures de vol sécuritaire. Et parce que notre expertise est internationalement reconnue. Très humblement, nous sommes très très fiers de savoir que le monde entier reconnaît l'importance et la qualité de notre travail. Et vous pouvez être certains que nos standards resteront toujours élevés.

Plus de choix, plus de flexibilité et davantage.

Charlaine Jacques
Technicienne avion qualifiée, Montréal

aircanada.com

AIR CANADA

3179443A

3175896

POLITIQUE

Syndicats et patrons prônent la création d'une agence de l'emploi

DENIS LESSARD

QUÉBEC – La Commission des partenaires du marché du travail, composée de représentants des patrons et des centrales syndicales, demande au gouvernement Charest le statut d'agence gouvernementale. Elle deviendrait ainsi un organisme indépendant auquel on confierait les 2500 fonctionnaires d'Emploi-Québec.

Le ministre de l'Emploi, Claude Béchard, a confirmé à *La Presse* avoir fait l'objet de propositions en ce sens de la part de la Commission des partenaires. Ce groupe décide des orientations des programmes de mesures « actives » favorisant l'emploi, des initiatives où Ottawa et Québec injectent ensemble 800 millions par année.

Rencontrant ses hauts fonctionnaires à Saint-Hyacinthe il y a trois semaines, M. Béchard avait proposé de fusionner les secteurs Emploi et Solidarité sociale de son ministère, revenant ainsi à la situation d'avant 1995 où, depuis les mêmes bureaux, Québec administrait les mesures destinées aux bénéficiaires de l'aide sociale et aux travailleurs en chômage.

Lors de leur rencontre avec M. Béchard, les représentants de la Commission des partenaires ont soutenu qu'ils ne souhaitaient pas assister à ce retour dans le passé. Ils ont aussi fait valoir que la Commission pourrait s'occuper de toutes les mesures actives d'employabilité si on lui conférait le statut d'agence gouvernementale. De telles agences sont monnaie courante au gouvernement fédéral.

« J'ai écouté leurs *représentations*, je regarde cette option, je ne suis ni chaud ni froid, mais j'ai posé des questions sur l'imputabilité et le fonctionnement », a dit le ministre. Sur la fusion des secteurs aide sociale et emploi, M. Béchard reconnaît que « c'est une solution qui est regardée ». Et le départ du sous-ministre à l'emploi, Yvon Boudreau, n'est pas un signe avant-coureur, dit M. Béchard, assurant que M. Boudreau sera remplacé.

« M. Béchard nous a dit que cela lui causait des problèmes pour l'imputabilité. À Ottawa, ils ne semblent pas avoir les mêmes problèmes », a précisé René Roy, vice-président de la FTQ et membre de la Commission des partenaires.

Au passage il observe que, tandis que le financement fédéral reste stable à 600 millions par année, la quote-part versée par Québec diminue constamment. Elle s'élève à 187 millions cette année contre 207 millions l'an passé. M. Roy n'aime pas le vocable d'« agence », mais le nouvel organisme pourrait facilement obtenir le même statut que la Commission de la santé et de la sécurité du travail, qui doit rendre compte de l'utilisation qu'elle fait des fonds publics. Le ministre du Travail répond devant l'Assemblée nationale des questions touchant la CSST.

Tous les membres de la Commission des partenaires ont appuyé cette démarche, y compris la CSN et la FTQ, qui en font partie. Mais les syndicats en général s'opposent au processus de *réingénierie* du gouvernement, qui prévoit notamment la transformation d'organismes existants en agences gouvernementales.

Partisan de la création d'une agence gouvernementale pour l'emploi, Gilles Taillon, président du Conseil du patronat, observe qu'un tel mécanisme existe dans la plupart des pays et qu'il est même préconisé par le Bureau international du travail.

Ottawa veut mettre hors circuit les conducteurs sous l'effet d'une drogue

ISABELLE RODRIGUE
PRESSE CANADIENNE

OTTAWA – Répondant aux demandes pressantes des provinces, le gouvernement fédéral s'apprête à mettre en place tous les outils législatifs pour pousser hors de la route les conducteurs qui prennent le volant alors qu'ils sont sous l'effet d'une drogue.

Dans un document de consultation qui sera dévoilé aujourd'hui et que la Presse Canadienne a obtenu, le ministère fédéral de la Justice dresse une liste de cinq options possibles pour renforcer les dispositions actuelles du Code criminel. Ce document, issu d'une première consultation, sera distribué aux provinces, aux territoires et à diverses associations, qui auront un mois pour y réagir.

Ces mesures législatives, si elles sont adoptées, permettraient aux forces policières d'administrer des tests de dépistage dans le cas de facultés affaiblies par la drogue et d'amasser la preuve nécessaire en cas de procès. De telles modifications sont souhaitées depuis des années par les provinces et les corps policiers.

Il est criminel, au Canada, de conduire avec les facultés affaiblies par l'alcool ou la drogue. Mais contrairement aux infractions liées à l'alcool, pour lesquelles les outils et les étapes que doivent suivre les policiers sont bien définis, la conduite sous l'effet de la drogue demeure difficile à punir.

Lorsqu'un policier doute que le conducteur d'un véhicule est sous l'effet de la drogue, il ne peut que s'en remettre aux symptômes extérieurs démontrant les facultés affaiblies puisque aucun outil semblable à l'alcootest n'existe pour la drogue. « Si les policiers n'ont pas reçu de formation spécifique en matière d'évaluation des effets de la drogue, cette tâche peut être à peu près impossible à accomplir », peut-on lire dans le document d'une dizaine de pages.

Pour les policiers qui ont la formation suffisante, la tâche n'est pas plus facile, puisqu'un suspect peut refuser de participer aux tests. Aucune loi n'existe pour contraindre une personne à se plier à l'exercice.

Le ministre fédéral de la Justice, Martin Cauchon, avait dû faire face à de nombreuses critiques, en mai, après le dépôt de son projet de loi décriminalisant la possession simple de marijuana. Les partis de l'opposition, les associations de policiers et d'autres groupes de défense de victimes de la route avaient dénoncé l'absence de mesures coercitives décourageant la conduite avec facultés affaiblies par la drogue.

Le document de consultation, qui représente la première étape du long processus qui mène aux modifications législatives, n'apaise pas les craintes des Mères contre l'alcool aux volants (MADD), qui exigent que le fédéral agisse tout de suite.

« Un document de consultation, ça ne sauve pas des vies, a fait valoir Louise Knox, présidente nationale de MADD Canada. Ottawa doit envoyer un message clair qu'il prend les choses très au sérieux et ce, avant même de penser adopter sa loi sur la décriminalisation, poursuit Mme Knox.

Les modifications législatives suggérées comportent l'instauration d'une limite légale, l'obligation de se soumettre aux tests, la possibilité de prélever des échantillons d'urine, de sang ou de sueur, et la création d'une infraction en cas de refus de s'y soumettre.

Ottawa est néanmoins conscient que ces mesures pourraient aller à l'encontre des libertés individuelles. « Les propositions législatives sont vulnérables du point de vue de la Charte canadienne des droits et libertés », indique-t-on dans le document, qui invite les diverses parties à en tenir compte dans l'analyse qu'elles mèneront.

Clients Fido,
venez flairer nos offres.



Passer à TELUS,
c'est tout simple.

Si vous êtes un abonné Fido^MC, c'est le moment de passer nous voir. Apportez-nous votre téléphone Fido et obtenez :

- un téléphone haut de gamme GRATUIT
- une couverture numérique 6 fois plus étendue*
- la possibilité de garder votre forfait Fido†

Et tout cela sans signer de contrat ! Visitez la boutique TELUS Mobilité ou le détaillant autorisé les plus près de chez vous dès aujourd'hui pour une mise en service immédiate et pour en savoir davantage sur nos offres additionnelles de remplacement.

TELUS mobilité^MC

le futur est simple^MD

BOUTIQUES TELUS MOBILITÉ ET DÉTAILLANTS AUTORISÉS

MONTRÉAL

Carrefour Angrignon
Centre commercial Le Boulevard
Centre Eaton
Centre Rockland
Complexe Desjardins
Fairview Pointe-Claire
Galeries d'Anjou
Place Alexis Nihon
Place Versailles
Place Vertu
Centre-ville
950, rue Sainte-Catherine Ouest
4202, rue Saint-Denis
Communications Mobilenet
5165, ch. Queen-Mary
La Zone SCP
6321, route Transcanadienne, bureau 1470

Dollard-des-Ormeaux
La Zone SCP
3349B, boul. des Sources

Saint-Laurent
D2 Technologie inc.
2119, boul. Marcel-Laurin
PC Page Communications inc.
3832, boul. Côte-Vertu

Westmount
La Zone SCP
1308, av. Greene

LAVAL ET RIVE-NORD

Blainville
Digital Radiocommunication inc.
9, boul. de la Seigneurie, bureau 7

Joliette
Multicom Communications 2000
159, boul. Antonio-Barrette

Laval
Carrefour Laval
Centre Laval
Contact Com. D.L. Communications
1521, autoroute 440 Ouest
Proxi Télécom inc.
1662, boul. Saint-Martin Ouest
SRAD Communications inc.
2995, boul. Dagenais, local D

Repentigny
Galeries Rive-Nord
Technicomm
346, rue Notre-Dame, bureau C

Rosemère
Place Rosemère
Contact Com. D.L. Communications
259, boul. Labelle, bureau 102

Saint-Jérôme
Carrefour du Nord

Terrebonne
Galeries de Terrebonne
SRAD Communications inc.
2292, ch. Gascon

RÉGIONS

Saint-Hyacinthe
Cellulaire +
Galeries Saint-Hyacinthe
3200, boul. Laframboise

RIVE-SUD

Mail Champlain
Promenades Saint-Bruno

Belœil
Cellulaire +
559, boul. Laurier

Boucherville
Communications Métropolitaine
550, boul. de Mortagne

Candiac
D2 Technologie inc.
89, ch. Saint-François-Xavier

Greenfield Park
Proxi Télécom inc.
3814, boul. Taschereau

Sainte-Julie
Alto Communication
1950, ch. du Fer-à-Cheval

3177580

Pour en savoir plus sur cette super offre, visitez telusmobilite.com dès aujourd'hui.

3177630

Offre d'une durée limitée. Demandez tous les renseignements en magasin dès maintenant. Offre valable uniquement au Québec et en Ontario et faite exclusivement aux clients Fido actuels en échange de leur téléphone Fido en service, carte SIM, pile et relevé Fido portant une date dans les 60 derniers jours. Les relevés Fido sont seulement exigés des clients du service postpayé. Nouvelles mises en service seulement. †TELUS Mobilité égalera les caractéristiques de certains forfaits postpayés Fido comme le tarif mensuel, les minutes incluses et les fonctions vocales incluses. Une offre est également faite aux clients du service prépayé Fido; consultez nos représentants pour obtenir les détails. *Selon les comparaisons de Map Info Professional des cartes de couverture numérique du Québec et de l'Ontario à la disposition du public en date du 6 octobre 2003.

MEUBLES ANDRÉ PERRAULT



Le Chic de l'ouest au prix de l'est

Trois étages d'idées à parcourir...

Shermag

3960, rue Bélanger Est, Mtl.
Fermé le dimanche
Tél.: 514-725-5245
Meubles du Québec

3176411

LOTO QUÉBEC Résultats
TVA, le réseau des tirages

Banco — Tirage du 2003-10-21 — Banco Spécial

02 07 12 17 20 21 24 32 35 37
42 48 49 56 58 59 60 65 66 68

La Québecoise — Tirage du 2003-10-21
3 : 323
4 : 0102

Extra — Tirage du 2003-10-21
NUMÉRO 389796

La bonne Étoile — Tirage du lundi 2003-10-20

Numéro primaire	Lots
803295	50 000 $
03295	1 000 $
3295	50 $
295	10 $
95	5 $

Numéros secondaires			Lots
803294	ou	803296	5 000 $
03294	ou	03296	500 $
3294	ou	3296	25 $
294	ou	296	5 $
94	ou	96	2 $

La bonne Étoile — Tirage du mardi 2003-10-21

Numéro primaire	Lots
121156	50 000 $
21156	1 000 $
1156	50 $
156	10 $
56	5 $

Numéros secondaires			Lots
121155	ou	121157	5 000 $
21155	ou	21157	500 $
1155	ou	1157	25 $
155	ou	157	5 $
55	ou	57	2 $

LES LOTS PAYABLES A COMPTER DU MERCREDI

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de L-Q, cette dernière a priorité.

La bonne Étoile — ÉMISSIONS-TIRAGES LE LUNDI ET LE MARDI À 19 h SUR LE RÉSEAU TVA

10 BONNES RAISONS DE CHOISIR NISSAN

10 DESIGN INSPIRÉ 9 QUALITÉ ÉPROUVÉE 8 PLAISIR DE CONDUIRE 7 PRIX DÉCERNÉS
6 GRANDE VARIÉTÉ 5 TECHNOLOGIE DE POINTE 4 SÉCURITÉ SUPÉRIEURE
3 PUISSANCE 2 PERFORMANCE SAISISSANTE

1 BON RAPPORT QUALITÉ/PRIX

Sentra 1.8 2004

LOCATION À PARTIR DE

179$ /MOIS†

Comptant initial de 1525$
(transport et préparation compris)

ET POUR

20$

DE PLUS PAR MOIS†† OBTENEZ:

- Climatiseur
- Radio AM/FM 100 watts avec lecteur CD
- Essuie-glaces à balayage intermittent et à cadence variable

POUR UN TEMPS TRÈS LIMITÉ:

0$ **DÉPÔT DE SÉCURITÉ À LA LOCATION†††**

PRIX D'ACHAT À PARTIR DE

15 598$* PDSF

- Siège du conducteur à 8 réglages
- **Moteur 1,8L de 126 chevaux**
- Pneus toutes saisons de 15 po
- Barres stabilisatrices avant et arrière
- Deux rétroviseurs extérieurs
- Dossier arrière rabattable 60/40
- Téléouverture du coffre et de la trappe de carburant
- Et beaucoup plus !

FINANCEMENT À L'ACHAT

2,8%**



3178130

www.nissan.ca 1 800 387-0122

JUSQU'À 21H LES SOIRS DE SEMAINE

†Location de 48 mois pour la Sentra 1.8 2004 (C4LG54 AA00). ††Location de 199$ par mois pour 48 mois pour la Sentra 1.8 2004 «Option Plus» (C4LG54 BK00). Acompte ou échange de 1 525 $ pour les deux offres de location de la Sentra. Limite de 24 000 km par année avec 0,10 $/km extra. Premier versement (toutes taxes comprises) requis à la livraison. †††Pour un temps limité, 0 $ de dépôt de sécurité sur la Sentra 1.8 2004. ***Assistance routière 24 h.*** *Taxes, immatriculation, assurances, obligations sur pneu neuf, frais d'enregistrement RDPRM et frais du concessionnaire en sus sur toutes les offres de location ou d'achat. Sur approbation du crédit. Offre d'une durée limitée. Les concessionnaires peuvent vendre ou louer à prix moindre. *PDSF de la Sentra 1.8 2004 à boîte de vitesses manuelle (C4LG54 AA00). **Taux de financement de 2,8% à l'achat pour la Sentra pour les termes jusqu'à 36 mois. Voir votre concessionnaire participant pour tous les détails. Les modèles illustrés sont à titre indicatif seulement. Nissan, le logo Nissan, la signature «Découvrir_» et les noms des modèles Nissan sont des marques de commerce de Nissan.*

NISSAN

3178126A

POLITIQUE

La session parlementaire s'ouvre dans la bonne humeur

GILLES NORMAND

QUÉBEC — On aurait cru que la reprise des travaux parlementaires allait donner lieu à une joute musclée entre le parti gouvernemental et l'opposition officielle, mais c'est plutôt dans la bonne humeur et dans la copinerie que se sont déroulées les retrouvailles, à la période des questions, hier, à l'Assemblée nationale.

Ainsi, les seuls échanges acrimonieux, si on peut dire, ont opposé Jean Charest et Mario Dumont.

Bernard Landry a entamé les hostilités en s'attaquant au plan de *réingénierie* de l'État mis de l'avant par le gouvernement, ironisant sur le mot en disant qu'il était « aussi pernicieux que la chose, parce que le mot n'apparaît pas dans les dictionnaires de langue française ». Puis il a invité le premier ministre à réparer ce qu'il a appelé cette négligence. Parce que « si on n'est pas capable de choisir le mot, il y a grand péril qu'on se trompe sur la chose », a-t-il expliqué sur un ton amusé.

Cela a-t-il déstabilisé Jean Charest ? Toujours est-il que le chef du gouvernement, accusant Bernard Landry de « s'accrocher sur les mots », l'a appelé « le premier ministre ». Un lapsus qu'il a commis à quelques reprises lors de la session du printemps dernier. Mais là, six mois après les élections, la réplique est venue, vive, de son vis-à-vis : « Là, vous venez de vous accrocher en diable. »

Tout le monde a ri de bon coeur, tandis que le président de la Chambre invitait le premier ministre à « faire attention ». Celui-ci, le visage interrogateur, s'est tourné vers son leader parlementaire, Jacques Dupuis, qui lui a expliqué le lapsus qu'il venait de commettre.

Ce sont les interventions du chef adéquiste, Mario Dumont, qui ont donné un ton plus musclé à la période des questions. Il a accusé le gouvernement Charest de faire miroiter des rêves en déclarant dans une entrevue qu'il allait remettre de l'argent dans les poches de la classe moyenne. « La seule certitude que la classe moyenne a, à ce jour, c'est qu'il y a de l'argent qui va sortir de ses poches », a soutenu le député de Rivière-du-Loup.

Comme M. Dumont insistait, Jean Charest l'a rabroué en rappelant que Marcel Dutil, durant la campagne électorale, avait réglé le cas d'un engagement de l'ADQ en faveur d'un taux unique d'imposition en déclarant que le résultat net se traduirait par une augmentation des impôts pour la classe moyenne.

Paradis absent

Il y avait un grand absent, Pierre Paradis, député de Brome-Missisquoi, qui continue de rester dans ses terres depuis qu'il a été mis de côté par le premier ministre Charest, lors de la formation de son Conseil des ministres, il y a six mois. M. Paradis n'a d'ailleurs pas l'intention de se présenter à l'Assemblée nationale avant le 17 novembre, jour où il fêtera les 23 ans de sa première prestation de serment comme député. C'est à ce moment qu'il indiquera s'il reste ou s'il démissionne.

Dans la galerie des invités du gouvernement, on pouvait voir, très attentif aux échanges, l'ex-député de Laporte et nouveau président du conseil d'administration d'Hydro-Québec, André Bourbeau. Il était accompagn de Nathalie Rochefort, qui a perdu son poste de députée libérale de Mercier, le 14 avril.

Et il y avait ce monsieur, dans la galerie des invités du Parti québécois, qui a passé la moitié de la période des questions à tapoter sur son écouteur qui ne lui rendait pas fidèlement les échanges entre les élus. Puis il a fixé l'appareil à son autre oreille, la droite, et tout s'est arrangé...

La Sécurité publique traquera les fuites

DENIS LESSARD

QUÉBEC — Pour stopper l'hémorragie de fuites au Conseil du Trésor, le gouvernement Charest a demandé l'aide du ministère de la Sécurité publique. Des fonctionnaires du ministère responsable de de la police rencontreront les employés de Monique Jérôme-Forget pour s'assurer de la confidentialité des informations traitées par le ministère chargé de l'opération de *réingénierie* du gouvernement.

Bien des fuites sont survenues depuis les dernières semaines touchant la *réingénierie*. La dernière en liste, obtenue par *La Presse*, fait sourire. Lors d'une présentation confidentielle aux sous-ministre, l'équipe de Mme Jérôme-Forget a fait valoir que la dette publique avait augmenté de 10 milliards depuis 1998. On a transmis par la suite un embarrassant rectificatif à tous les participants, pour les aviser que cette augmentation de 10 milliards avait été constatée au cours de la dernière année seulement.

Dans un reportage diffusé hier soir par la télévision de Radio Canada, on faisait état d'une directive transmise aux employés par le secrétaire — l'équivalent du sous-ministre — du Conseil du Trésor, Luc Meunier, qui rappelait l'importance de la confidentialité des information à tous les employés.

« Un fonctionnaire est tenu a la discrétion sur ce dont il a connaissance dans l'exercice de ses fonctions », rappelle M. Meunier. Les fonctionnaires ne peuvent divulguer les informations dont ils disposent, pas plus qu'ils ne doivent chercher à mettre la main sur des informations qui ne sont pas nécessaires à l'exercice de leurs fonctions.

Pour « accroître le niveau de sécurité », dit clairement le sous-ministre Meunier, « des fonctionnaires du ministère de la Sécurité publique contacteront certains d'entre vous. Ils vous proposeront d'évaluer les processus actuels pour assurer la confidentialité des informations ». M. Meunier assure que la participation à cette démarche restera « volontaire ».

Le respect des règles sur la confidentialité « est essentiel à la fois pour protéger la confidentialité du processus décisionnel et pour maintenir le climat collectif de confiance ».

Pour le responsable de la Sécurité publique, Jacques Chagnon, l'intervention de ses fonctionnaires est normale. « Il s'agit de civils, parfois d'ex-policiers toutefois. Mais ils sont évidemment encadrés. Pour être capables de fonctionner, il faut qu'ils soient encadrés par quelqu'un qui connaît l'administration publique. Or il y a des gens de vérification interne chez nous qui font cela », dit M. Chagnon.

Selon Mme Jérôme-Forget, « ce qu'on ne veut pas, c'est soulever de grandes controverses avant même qu'il y ait eu débat. Avant même que les gens aient été informés de la démarche ».

Sears et Clarins font équipe pour vous offrir une prime extraordinaire!

C'est le temps de choisir votre prime Clarins chez Sears



À l'achat de 2 produits Clarins, dont un produit soin, recevez l'une des 4 primes correspondant à votre type de peau. Chaque prime contient 4 tailles d'essai de produits essentiels à votre routine de beauté quotidienne: crème de jour, démaquillant pour les yeux, nettoyage visage et lotion tonique ou gommage polissant, ainsi qu'un échantillon de Baume Anti-Rides Contour des Yeux.

Une prime par client, dans la limite des stocks

Offre en vigueur jusqu'au samedi 1er novembre 2003







Crème désaltérante multi hydratante
50 ml **57 $**



Produits de beauté dans la plupart des magasins

SEARS

QUALITÉ, BONS PRIX, SERVICE, FIABILITÉ

NE104C103 © 2003. Sears Canada Inc.

3178314A

ANGLAIS
COURS AXÉS SUR LA CONVERSATION
Petits groupes : 3 à 7 personnes, admission continue
À temps partiel et semi-intensifs
matin, après-midi, soir, samedi
1 à 7 fois/sem. • 250 $/30 h*
COURS INTENSIFS
de jour, 25 h/semaine
165 $ à 185 $/semaine*
aussi disp.: 30 h / sem.
*matériel pédagogique inclus, non taxable, déductible d'impôt, frais d'inscription : 45 $
Formation en entreprise adaptée à vos besoins
Cours privés : toutes les langues
Converlang
école de langues postmoderne
accréditée par Emploi-Québec
1160, boul. St-Joseph Est, 3e étage, Montréal
(514) 278-5309 www.converlang.com
3165095 3170426



Manufacturier d'armoires de cuisine depuis plus de 45 ans
(514) 522-5562 • 1 877 622-5562
5500, rue Chapleau, Montréal (coin Dandurand)
Grande salle de montre
Première qualité au meilleur prix
3171466-b 3171471

BRAULT & MARTINEAU

à un clic de chez vous !



PARTICIPEZ AU CONCOURS WEB†

À GAGNER !*

L'un des 30 abonnements de 12 mois au service Internet haute vitesse

INTERNET *HAUTE VITESSE*

LE PLUS RAPIDE.

Vidéotron
QUEBECOR MEDIA
Le pouvoir infini du câble

Incluant le modem câble

UNE VALEUR EN PRIX DE 24 000$

†Participation sur le site internet seulement.
*Aucun achat requis. Règlements sur le site internet.

Visitez notre site

- Découvrez nos articles en promotion
- Nos guides déco pratiques
- Nos idées cadeaux

MAINTENANT EN LIGNE !

www.braultetmartineau.com

3176322A

GRATUITE

avec ‘relevez le défi Kenmore’ pendant les Jours Kenmore[MD]

Achetez cette cuisinière Kenmore (nº 62418) et si vous trouvez, dans un délai de 30 jours, une cuisinière d’une autre marque ayant les mêmes caractéristiques et annoncée au même prix ou à un prix inférieur, la cuisinière Kenmore est gratuite*!

*Sears vous remboursera le prix d’achat, y compris les taxes. Il y a des restrictions. Renseignez-vous auprès d’un conseiller à la vente.

Offre en vigueur jusqu’au samedi 8 novembre 2003



maintenant 699,99

Rabais 100 $. Cuisinière Kenmore à éléments-serpentins et à four autonettoyant

Gril pour lèchefrite inclus. Roulettes blocables.
Dessus basculant. Nº 62418. Rég. Sears 799,99.
RIEN QUE 29,17 PAR MOIS**
Prix en vigueur jusqu’au samedi 1er novembre 2003, dans la limite des stocks

- ***Kenmore... la marque de gros appareils ménagers la plus vendue au Canada†***
- ***Garantie de parité des prix pour tous les gros appareils ménagers de grandes marques; détails en magasin***
- ***Satisfaction garantie ou remboursement***

†D’après des sondages indépendants dans tout le pays en vigueur au moment de la préparation de la publicité

0% d’intérêt jusqu’en octobre 2005** pour tous les gros appareils ménagers  avec la carte Sears

**Payez en 24 mensualités égales, sans intérêt, jusqu’en octobre 2005. Avec la carte Sears seulement, sur approbation de votre crédit. Achat minimum: 200 $. Tous les frais et taxes applicables sont payables au moment de l’achat. La mensualité indiquée a été arrondie au cent près. Des frais de crédit s’ajouteront au solde de votre compte pour toute portion impayée d’un montant porté sur votre compte Sears, à compter du mois suivant. À l’exclusion des articles de nos magasins de liquidation. Renseignez-vous. Les formules de paiement et modalités peuvent être modifiées ou supprimées sans préavis. Renseignez-vous au sujet d’autres facilités de paiement.
Rayon des gros appareils ménagers: à l’exclusion des aspirateurs et machines à coudre

SEARS

QUALIT , BONS PRIX, SERVICE, FIABILIT

3178313A

NE104M403 © 2003. Sears Canada Inc.

Un sondage qui traduit le manque de médecins

ANDRÉ DUCHESNE

La publication hier du sondage de l'Institut Fraser quant aux délais d'attente pour la prestation des soins de santé au Canada illustre une fois de plus le manque de médecins, tant généralistes que spécialistes, dans le réseau.

Cette conclusion, unanime, ressort d'entrevues réalisées auprès des représentants des médecins et des malades québécois à la suite de la publication du 13e rapport annuel de l'organisme vancouverois sur les délais d'attente pour la prestation des soins de santé, par province et selon les types de pathologies.

Le rapport indique que les délais d'attente vécus par les Canadiens entre le moment où ils rencontrent un omnipraticien et celui où ils sont soignés a doublé entre 1993 et 2003. Au Québec, le délai entre la rencontre d'une personne adressée par un omnipraticien à un spécialiste a triplé durant la même période.

« Cette tendance est concordante avec la période où moins de personnes ont été admises dans les facultés de médecine. L'Institut Fraser, c'est connu, a un intérêt à favoriser la participation du secteur privé, mais il reste qu'on est d'accord pour dire qu'il y a une pénurie de médecins », relate en entrevue Yves Dugré, président de la Fédération des médecins spécialistes du Québec (FMSQ).

L'an dernier, lors de la révision annuelle du plan d'effectifs des médecins par régions, la FMSQ avait estimé à un millier le manque de spécialistes dans la province.

Au-delà de la pénurie d'effectifs, qui ne se résorbera pas avant quelques années, soit le temps nécessaire pour former un spécialiste, la FMSQ souhaiterait que le gouvernement québécois mette sur pied une liste « uniformisée » des patients en attente de recevoir des soins, selon leur problème de santé

Le gouvernement annonce la publication prochaine d'une liste, par hôpital, des patients en attente d'une chirurgie cardiaque tertiaire. La FMSQ voudrait que cette initiative soit étendue et veut participer à l'élaboration des listes. « On a offert notre aide au ministère, mais on n'a pas senti d'empressement à y répondre », dit le Dr Dugré.

Selon lui, des listes d'attente uniquement dressées par le Ministère pourraient davantage lui servir à exercer des pressions indues sur des hôpitaux en retard qu'à guider le patient vers un établissement de son choix.

Soulignant aussi le manque d'effectifs, la Fédération des médecins omnipraticiens du Québec fait remarquer que la population québécoise a vieilli (moyenne d'âge à la hausse) au cours de la dernière décennie alors que la profession a dû se débrouiller avec des effectifs réduits.

CONSEIL DE LA FÉDÉRATION

Pelletier tente de modérer les attentes

MARIO CLOUTIER

QUÉBEC — Le conseil de la fédération ne changera pas le Canada du jour au lendemain. Benoît Pelletier, qui en est le promoteur, prévient qu'il s'agit d'un concept appelé à évoluer et qui ne doit pas être « trop ambitieux » au départ.

« J'aime mieux que ça commence plus sobrement que triomphalement parce qu'il faut y aller étape par étape. (...) On a beaucoup plus intérêt à avoir une démarche terre à terre, pragmatique, modeste », d'expliquer le ministre québécois des Affaires intergouvernementales en entrevue à *La Presse*.

Les premiers ministre provinciaux, sauf ceux de la Saskatchewan et de Terre-Neuve, se retrouveront à Québec dès demain pour faire avancer le projet lancé lors de la conférence annuelle de Charlottetown en juillet dernier et qui ne pourra être adopté qu'en décembre.

Les pourparlers ont avancé de façon satisfaisante, assure M. Pelletier, même si aucun texte n'est « arrêté ». Après la ferveur de l'été dernier au sujet du projet québécois, le ministre québécois se montre prudent.

« Le conseil de la fédération n'est pas la panacée à tous les maux. C'est un outil qui va être très utile et précieux, mais il ne faut pas penser que ça va devenir la solution à tous les problèmes canadiens », déclare-t-il.

Le Québec n'a d'ailleurs pas l'intention de mettre tous ses oeufs dans le même panier. Le premier contact Darren McGuinty—Jean Charest cette semaine, qu'il qualifie de « très productif », démontre selon lui que les relations bilatérales restent un moyen plus efficace pour dégager des consensus que des rencontres à 13.

Le Québec compte donc renforcer passablement ses liens avec l'Ontario, fait-il valoir et « ça n'a rien à voir avec l'arrivée d'un nouveau gouvernement ».

Face à Ottawa, le Québec continuera de jouer son propre jeu, ajoute M. Pelletier. Et si le premier ministre canadien s'appelle un jour Paul Martin, « il faut que les Québécois sachent qu'on va se tenir debout », dit-il.

Les voies de communication resteront toujours ouvertes avec Ottawa « parce que les gens ne veulent plus de confrontation inutile, mais ça prend deux parties pour danser un tango, il faut que la collaboration se manifeste dans les deux sens », prévient-il.

La bonne entente avec les autres provinces et Ottawa ne sera pas toujours possible, admet-il. « Il y aura des conflits, mais il faut aller au-delà pour chercher une solution, ce que ne faisait pas toujours le gouvernement précédent. »

Le conseil de la fédération portera tout de même ses fruits, selon lui, mais il « n'éliminera pas toutes les situations où le Québec se verra obligé de défendre sa spécificité ». Dans certains dossiers, les consensus seront impossibles, avertit M. Pelletier, en raison des intérêts supérieurs du Québec.

Depuis six mois, il affirme que le gouvernement libéral a fait progresser le Québec sur les quatre axes de la démarche qu'il préconise : affirmation du Québec au sein du Canada, dans le monde, renforcement de la francophonie canadienne, ainsi que de l'identité québécoise.

« Le Québec n'est pas une province comme les autres, affirme-t-il. L'identité particulière québécoise doit s'épanouir en termes de *leadership* canadien, sur la scène mondiale mais aussi par la force de son économie. »

Un gel pour réparer le cartilage du genou mis au point à Laval

LIA LÉVESQUE
PRESSE CANADIENNE

Des chirurgiens orthopédistes québécois, les Drs Pierre Ranger et Nicolas Duval, de même que l'entreprise Bio-Syntech, de Laval, ont présenté hier un produit prometteur qui permettrait de réparer le cartilage du genou.

Le produit en question, le BST-CarGel, est injecté sous forme liquide dans le genou avec du sang du patient, puis devient en quelques minutes un gel qui couvre la lésion. Au fil des mois, le tissu se transforme, devenant une sorte de tissu cartilagineux ressemblant au cartilage naturel.

Bien que le produit ne soit pas encore commercialisé au Canada, il a pu être injecté sur une base humanitaire à trois patients volontaires, avec une autorisation exceptionnelle de Santé Canada.

L'un d'entre eux, l'ancien défenseur et directeur général du club de hockey Canadien, Serge Savard, a été le premier patient opéré avec le BST-CarGel par le Dr Nicolas Duval, un chirurgien orthopédiste de pratique privée qui ne participe plus à la Régie de l'assurance-maladie du Québec.

M. Savard a témoigné des bienfaits du traitement, qu'il a subi il y a quelques semaines seulement. Depuis des années, M. Savard souffrait de douleurs aux genoux et avait consulté des spécialistes du Canada et des États-Unis. « L'*alternative* pour moi, c'était la prothèse » du genou, confiait-il. Les médecins lui disaient de patienter plusieurs années encore, car il était trop jeune pour recevoir de telles prothèses. C'est lui qui a demandé à être traité au BST-CarGel, après avoir lu des reportages sur l'entreprise de Laval qui l'a mis au point. Il est même devenu président du conseil d'administration de l'entreprise.

Depuis son intervention, M. Savard va bien. « Le problème, c'est la jambe qui n'a pas été opérée. Aussitôt que ma jambe droite est rétablie, je passe à la seconde », a-t-il lancé, en conférence de presse.

Pour les patients ayant des lésions articulaires aux genoux, il existe actuellement d'autres options, mais elles sont souvent plus invasives, a expliqué le Dr Pierre Ranger, chirurgien orthopédiste, qui enseigne la chirurgie orthopédique à l'hôpital du Sacré-Coeur, à Montréal.

Les prothèses permettent un remplacement total ou partiel du genou, selon l'importance de la lésion. Toutefois, la durée de vie d'une prothèse n'est que d'une dizaine d'années et il y a risque d'infection. Le Dr Amine Selmani, PDG de BioSyntech, espère pouvoir commercialiser le produit en Europe au début de l'an prochain.



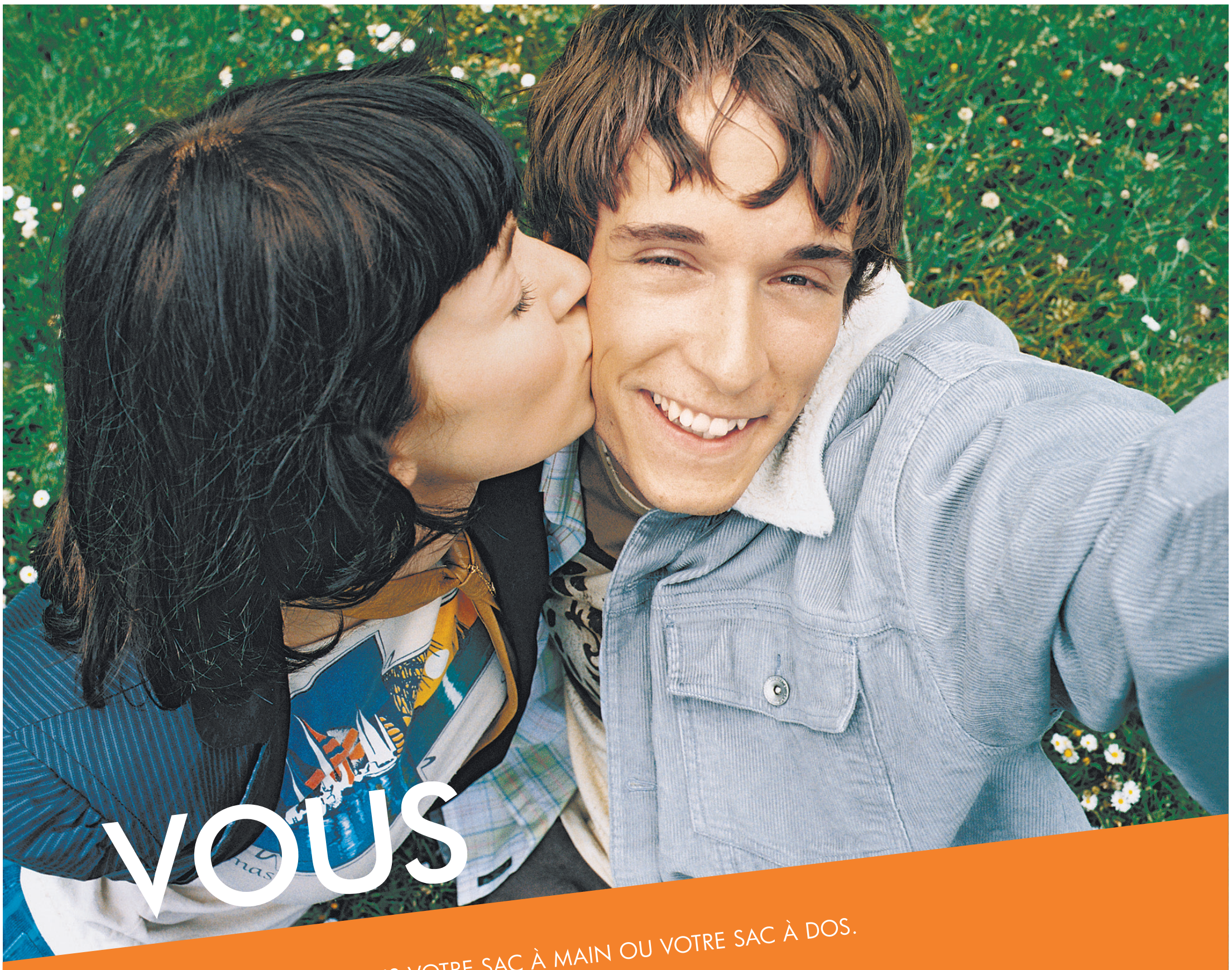
ROGERS AT&T

MONTRÉAL
1104, rue Ste-Catherine O. (514) 877-0090
3573, boul. St-Laurent (514) 288-0600
2360, rue Notre-Dame O. (514) 983-1666
Place-Ville-Marie (514) 394-0000
8984, boul. de l'Acadie (514) 387-9999
1201, avenue Greene (514) 933-8000
5150, rue Jean-Talon O. (514) 341-2221
5954, boul. Métropolitain E. (514) 257-8826
6224A, rue St-Jacques O. (514) 369-4000
Centre Rockland (514) 735-4086
Place Alexis-Nihon (514) 865-9949
Place Versailles (514) 355-0003
Les Galeries d'Anjou (514) 356-0356
997, rue St-Antoine O. (514) 866-3326
505, boul. De Maisonneuve O. (514) 845-8353
3339L, boul. des Sources (514) 683-3333
2758, boul. St-Charles (514) 428-9000
8457, boul. Newman (514) 368-4000
Carrefour Angrignon (514) 368-4230
Place Vertu (514) 745-0745
2100, boul. Marcel-Laurin (514) 856-1884
Fairview Pointe-Claire (514) 695-1554
Complexe Desjardins (514) 842-0288
BOUCHERVILLE
Promenades Montarville (450) 449-4998
BROSSARD
7005, boul. Taschereau, bur. 150 (450) 926-3111
Mail Champlain (450) 671-3300
Place Portobello (450) 671-4744
CANDIAC
87B-4, boul. Marie-Victorin (450) 444-2100
CHÂTEAUGUAY
129, boul. St-Jean-Baptiste (450) 692-2201
Centre Régional Châteauguay (450) 692-5136
DRUMMONDVILLE
1565, boul. Lemire (819) 478-0851
965, boul. St-Joseph (819) 478-9977
Promenades Drummondville (819) 475-5024
GATINEAU
360, boul. Maloney O., bur. 1 (819) 663-8580
Promenades de l'Outaouais (819) 561-3031
GRANBY
575, boul. Boivin (450) 777-6612
Galeries Granby (450) 375-4355
GREENFIELD PARK
Mail Carnaval (450) 672-7522
HULL
Les Galeries de Hull (819) 775-3687
ÎLE PERROT
15, boul. Don-Quichotte (514) 425-5505
JOLIETTE
517, rue St-Charles-Borromée N. (450) 755-5000
Galeries Joliette (450) 760-3000
LAVAL
2142, boul. des Laurentides (450) 629-6060
379, boul. Curé-Labelle (450) 622-0303
Centre Laval (450) 978-1081
3364, boul. St-Martin O. (450) 682-2640
241C, boul. Samson (450) 969-1771
Carrefour Laval (450) 687-5386
1273, boul. Curé-Labelle (450) 680-1234
LONGUEUIL
1490, chemin de Chambly (450) 442-1566
MAGOG
221, rue Principale O. (819) 843-4455
REPENTIGNY
110, boul. Industriel (450) 581-4666
Les Galeries Rive-Nord (450) 581-7756
ROSEMÈRE
209, boul. Curé-Labelle (450) 971-0707
Place Rosemère (450) 971-2000
SAINT-BRUNO
Promenades St-Bruno (450) 653-7472
SAINT-EUSTACHE
360, boul. Arthur-Sauvé (450) 974-9299
SAINT-HYACINTHE
Les Galeries St-Hyacinthe (450) 261-9991
SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU
Carrefour Richelieu (450) 359-4941
SAINT-JÉRÔME
Carrefour du Nord (450) 436-5895
108, boul. du Carrefour (450) 431-2355
SHAWINIGAN
2563, boul. des Hêtres (819) 539-5004
SHERBROOKE
2980, rue King O. (819) 566-5555
Carrefour de l'Estrie (819) 822-4650
SOREL
2605, chemin Saint-Roch (450) 742-9600
Promenades de Sorel (450) 746-2079
TERREBONNE
1270, boul. Moody, bur. 10 (450) 964-1964
Les Galeries de Terrebonne (450) 964-8403
TROIS-RIVIÈRES
5335, boul. des Forges (819) 372-5000
5635, boul. Jean-XXIII (819) 372-5005
Centre Les Rivières (819) 694-6812
VALLEYFIELD
Centre Valleyfield (450) 373-0519

ÉPARGNEZ ACHETEZ EN LIGNE

Le forfait Sans-fil Absolu nécessite un numéro de carte de crédit ou de compte bancaire pour le paiement par prélèvement automatique. La mise en service doit être effectuée dans le cadre d'un forfait Sans-fil Absolu. Des frais de service mensuels, des frais d'accès mensuels au service d'urgence 911, le temps d'antenne local excédant le lot de minutes compris dans le forfait ainsi que les frais d'interurbain et de déplacement s'appliquent. Motorola et le logo stylisé M sont des marques déposées auprès du Bureau américain des brevets et marques déposées (US Patent & Trademark Office). Tous les autres noms des produits et services sont la propriété de leurs titulaires respectifs. © Motorola, Inc. 2003. MCRogers Communications inc. Utilisé sous licence. MDAT&T Corp. Utilisé sous licence.

RadioShack. ROGERS plus FUTURE SHOP LA CABINE TÉLÉPHONIQUE BatteriesPlus



VOUS

POUVEZ LA TRANSPORTER DANS VOTRE SAC À MAIN OU VOTRE SAC À DOS.

POUVEZ IMPRIMER SUR-LE-CHAMP DES PHOTOS 4 X 6 IMPECCABLES.

POUVEZ LE FAIRE AVEC OU SANS UN ORDINATEUR.

POUVEZ TRANSFORMER LE MONDE ENTIER EN UNE CABINE PHOTOGRAPHIQUE PERSONNELLE.



VOUS + hp



Voici l'imprimante HP Photosmart 245.

Assez petite pour vous accompagner partout où vous allez, l'imprimante HP Photosmart 245 vous permet de voir et de partager des photos 4x6 en couleurs vivantes et sans bordure à peine 90 secondes après que vous les ayez prises. Il vous suffit de brancher votre appareil-photo HP directement dans l'imprimante ou d'insérer la carte mémoire de tout appareil-photo dans le connecteur de l'imprimante. Lorsque vous aurez prévisionné et retouché vos photos sur l'écran à cristaux liquides, appuyez sur l'impression. Vous partagerez bientôt des moments que vous vivez encore. Photosmart : un choix avisé.

Seulement 299 $*. Composez le 1 800 387-3867, appelez votre revendeur, ou allez à l'adresse www.hp.ca/245 pour de plus amples renseignements.

*Prix de détail canadien suggéré. Les prix peuvent varier. Le détaillant peut vendre à un prix moindre. Les prix sont sujets à changement sans préavis. Tous les produits ne sont pas disponibles dans tous les établissements. Voyez votre détaillant HP pour les détails sur la disponibilité des modèles.
Photosmart est une marque déposée de Hewlett-Packard Company, L.P.
© 2003 Hewlett-Packard Development Company, L.P.

hp invent

3173752A

3173757

ACTUALITÉS

Toronto: des centaines de policiers recherchent une fillette disparue

PRESSE CANADIENNE

TORONTO — Affolés, les parents de la fillette de 9 ans qui aurait été enlevée dans sa propre chambre, lundi matin à Toronto, ont plaidé pour son retour hier, pendant que des centaines de policiers menaient des recherches intensives dans son quartier, au nord-est de Toronto.

Les agents des unités sous-marines et tout-terrain de la police se sont joints aux efforts en vue de retrouver la petite Cecilia Zhang, et les forces de l'ordre ont diffusé une déclaration des parents. « J'ai un message de sa mère et de son père, a dit le sergent Jim Muscat, debout à proximité de la maison de l'enfant. À quiconque détient Cecilia, s'il vous plaît ramenez-la à la maison saine et sauve. S'il vous plaît, laissez-la à un endroit sûr pour que la police puisse la ramener à la maison. »

Le policier a affirmé que les parents de Cecilia sont anéantis par sa disparition.

Des centaines de policiers et des dizaines de bénévoles arpentaient le quartier de long en large en plus de faire du porte-à-porte. Des recherches étaient également en cours dans un ravin voisin densément boisé. « Nous ne ménageons aucune ressource, aucune dépense pour retrouver Cecilia. Nous continuons à demeurer confiants que nous pourrons la trouver et la ramener à ses parents », a ajouté le policier.

Mais les chances de retrouver l'écolière de 4e année diminuent à mesure que le temps passe, ont admis les autorités qui ont à nouveau invité les citoyens à signaler tout ce qu'ils pourraient savoir de cette affaire. La police dit avoir reçu « des dizaines et des dizaines de renseignements », mais l'enquête n'a pas progressé depuis lundi, jour de la disparition de la fillette. L'organisme Crime Stoppers offre une récompense de 1000 $ à quiconque aurait des informations menant au retour de la fillette saine et sauve.

La disparition de l'enfant a été signalée vers 8 h 30, lundi. Ses parents étaient allés l'aider à se préparer pour l'école et ont constaté qu'elle avait disparue. Une moustiquaire brisée pendait à la fenêtre, à l'arrière de la maison. Plus tard en après-midi, la police a lancé une alerte Amber, une mesure qui n'est prise que dans les situations d'extrême urgence.





ACTUALITÉS

Une Jordanienne, séparée de ses enfants, sur le point d'être expulsée

MARIE-FRANCE LÉGER

Une Jordanienne, détenue en vue de son expulsion par Immigration Canada, est actuellement séparée de deux de ses trois enfants qui ont trouvé refuge chez leur tante immigrée à Montréal.

Mariam Ahmad, d'origine palestinienne, a été arrêtée chez elle lundi par des agents d'immigration. Les enquêteurs ont également amené au centre de détention de Laval sa fillette de 3 ans née au Canada. La femme, qui a revendiqué en vain le statut de réfugiée, était au pays depuis plus de trois ans.

Ses deux autres enfants de 12 et 18 ans, dont un est né aux États-Unis, n'étaient pas présents au moment où elle a été embarquée. Ils étaient à l'école. Hier, Mme Ahmad a prévenu sa soeur que ses garçons devaient la rejoindre d'eux-mêmes en détention sinon des agents d'immigration iraient les chercher. « Elle ne veut pas que ses garçons vivent ce qu'elle a vécu avec sa fille », a confié la tante des enfants à *La Presse*, Fatima Al-Zubaidy.

L'avocat Bill Sloan a contesté son renvoi en Cour fédérale. Il y a quelques semaines, il a demandé une révision pour motifs humanitaires, mais le verdict de refus est tombé le 17 septembre. Il signale que la petite fille a un souffle au coeur et devait être examinée à Sainte-Justine prochainement. « Immigration Canada refuse les motifs humanitaires, mais on ne dit pas pourquoi », déplore l'avocat qui a réussi pourtant par le passé à faire accepter des femmes au Canada, dont des Marocaines et des Égyptiennes, sur la base de la discrimination fondée sur le sexe.

L'histoire de Mariam Ahmad, c'est finalement celle d'une femme arabe qui a été répudiée par son mari. Or, selon l'avocat, plusieurs organisations humanitaires ont documenté, en Jordanie notamment, les cas de crimes d'honneur commis toujours contre des femmes. « Le code criminel là-bas est beaucoup moins sévère dans le cas de meurtres d'honneur que pour d'autres meurtres. Il y aurait de 25 à 30 meurtres d'honneur par année en Jordanie », a t-il précisé.

Immigration Canada pourrait répondre qu'il a l'intention de renvoyer Mme Ahmad aux États-Unis, dernier pays par lequel la Jordanienne est passée avec ses enfants. Le hic, nous apprend Mme Al-Zubaidy c'est que le mari, qui vit la plupart du temps en Arabie Saoudite, possède un visa américain et pourrait facilement les retrouver. « Le problème, c'est que mes soeurs ont épousé les deux frères. Alors ils se disent tout. Son mari m'a téléphoné ici aujourd'hui pour me dire qu'il allait récupérer les enfants », a indiqué la jeune femme qui ne peut faire autrement que d'amener ce matin ses deux neveux aux bureaux d'Immigration Canada.

« On ne peut pas empêcher l'expulsion d'une personne parce qu'un de ses enfants est né ici », a souligné pour sa part le porte-parole d'Immigration Canada, Robert Gervais, qui ne peut dévoiler davantage de renseignements.



Pour une fois, la vitesse ne vous coûtera pas cher.



Sympatico Haute vitesse

Économisez 120$ sans ralentir[1]

- Accès dédié (et non partagé comme avec le câble) assurant une rapidité constante
- Utilisation du modem sans frais
- Téléchargement illimité
- Plus de vitesse que jamais – jusqu'à 1,5 Mbits/s
- Services de sécurité optionnels[2]

Protection @ Haute Vitesse

1 866 630-VITE
www.bell.ca/vite
Magasin Espace Bell

Bell

Et bien simple.MC

3176679A

3176683

Le service est offert seulement aux clients résidentiels, là où la technologie le permet et sujet aux conventions du service Sympatico Haute vitesse sur www.conventions.sympatico.ca. Certaines conditions s'appliquent. [1]Les vitesses de téléchargement en ligne peuvent varier selon l'achalandage sur Internet, le serveur ou d'autres facteurs. Le tarif mensuel de 34,95 $/mois comprend les frais d'utilisation du modem (valeur de 10 $/mois) et est sujet à un engagement de 12 mois. Des frais de 100 $ s'appliquent si vous terminez votre engagement avant la fin. Tarif/offre sujets à changement sans préavis et ne peuvent être combinés à aucune autre offre Sympatico de Bell. Taxes en sus. L'offre prend fin le 31 octobre 2003 et est réservée aux nouveaux abonnés du service Sympatico Haute vitesse. [2]Les services de sécurité sont en sus et offerts en collaboration avec Zero-Knowledge Systems Inc. et sont réservés aux abonnés du service Sympatico. Certaines conditions s'appliquent, y compris des exigences techniques minimales. Aucun service n'offre une protection absolue. Sympatico est une marque de commerce de Bell Canada.

MONTRÉAL PLUS



PHOTO PIERRE McCANN, LA PRESSE ©

Première neige à Saint-Hippolyte, dans les Laurentides. Dans la nuit de lundi à hier, les flocons ont recouvert la région pour la première fois de la saison.

Patience, on attend un redoux

ANDRÉ DUCHESNE

Les équipes nocturnes chargées du déneigement dans les Laurentides et Lanaudière ont réalisé leur premier quart de travail de la saison dans la nuit de lundi à hier, alors que quelques centimètres de neige sont tombés dans ces régions. Pendant ce temps, une quarantaine de millimètres de pluie s'abattait sur la métropole.

À Joliette, un camion affecté au déglaçage des rues a pris la route alors que les premiers flocons dégringolaient du ciel autour de 22 h. « La neige était pesante et mouillée. Notre équipe a épandu du sel sur les viaducs, les grandes artères, les intersections », raconte Stéphane Rondeau, directeur adjoint des travaux publics.

Même chose au ministère des Transports du Québec, où les équipes ont connu leur baptême saisonnier, notamment sur la route 117, où des accidents ont provoqué deux fermetures en soirée, lundi.

À Montréal, les torrents de pluie ont passablement ralenti la circulation aux abords des ponts, tandis que deux tunnels, sans système de pompage, ont été inondés, provoquant la fermeture de voies.

« On aurait dit une première journée de tempête de neige. Les gens ont commencé à m'appeler dès 5 h 30 pour signaler des retards sur les routes 117, 125 (Rawdon) et 158 (Joliette) », résume Yves Désautels, chroniqueur de circulation de Radio-Canada. Selon lui, les retards pour l'accès à Montréal par les ponts de la Rive-Sud ont atteint de 40 et 60 minutes (pont Mercier) en raison des ralentissements causés par les fortes pluies. Le froid et l'humidité ont aussi joué des tours à certains automobilistes dont les voitures, mal entretenues, tombaient en panne.

Ce mauvais temps n'a toutefois pas fait de victimes. La Sûreté du Québec enregistre quelques sorties de route mais les dégâts sont bénins.

Cela dit, le mauvais temps amorcé lundi soir et qui s'est poursuivi jusqu'en milieu de journée hier est imputable à une dépression qui, s'étant formée sur les Grands Lacs, a remonté vers nous, son centre se trouvant au sud de Montréal. Or, explique Pierre Lessard, météorologue à Environnement Canada, ce sont généralement les régions se trouvant dans le secteur nord-est du centre d'une dépression qui écopent le plus quant aux précipitations. C'est exactement ce qui est arrivé dans le cas présent.

La dépression poursuit maintenant sa route vers les Maritimes, où des avertissements de chutes de neige abondantes sont en vigueur, notamment au Nouveau-Brunswick.

Tous ceux qui haïssent l'hiver peuvent cependant se consoler, puisque le temps redeviendra doux au cours du week-end, le mercure pouvant grimper jusqu'à 16 °C. La moyenne en cette saison est de 10 à 12 °C.



RIMA ELKOURI

Adieu monsieur Pecker

J'y étais allée une fois pour acheter un ouvre-boîtes. Debout derrière sa caisse poussiéreuse, Louis Pecker m'avait parlé pendant plus d'une heure de choses et d'autres. De son père Kolman, ouvrier juif qui a quitté l'Ukraine en 1913 et acheté 15 ans plus tard cet immeuble du boulevard Saint-Laurent, à l'angle de l'avenue des Pins. Du bon vieux temps où les gens savaient encore ce qu'était un ferronnier. De sa femme qui trouvait que son magasin était une « soue à cochons ». De leurs nombreux voyages à deux, de leurs cours de danse sociale...

À l'époque, malgré ses 77 ans, monsieur Pecker me disait qu'il n'était pas question pour lui de prendre sa retraite. La ferronnerie Pecker, l'une des plus anciennes institutions de la *Main*, c'était toute sa vie. Même si, avec le temps, le commerce avait été détourné de sa raison d'être — on n'y vendait plus des clous ou des marteaux, mais plutôt des casseroles et des couscoussiers —, il n'avait pas vraiment envie de fermer boutique. « Il n'y a rien de pire que d'arrêter de travailler », confiait-il.

À regret, monsieur Pecker a tout de même dû fermer son magasin l'année dernière. Il faudrait bien profiter de la vie un peu, lui disait sa femme. Avoir le temps de voyager avant de mourir.

Dans le cadre de la série *Boulevard Saint-Laurent* (qui devrait être diffusée bientôt à Radio-Canada), les réalisateurs Philippe Falardeau, Isabelle Lavigne et Stéphane Thibault ont capté le dernier souffle de cette institution de la *Main*. Ils ont filmé entre autres la vente de fermeture de la ferronnerie Pecker. On y voit des antiquaires venir vider peu à peu ce magasin légendaire, qui semblait figé dans les années 30. On y voit un monsieur Pecker qui n'arrive pas à se résigner. « Il n'était pas capable de partir. Les gens venaient chercher les armoires, le comptoir, la caisse. À la fin, il restait peut-être trois presse-ail et une râpe à fromage. Malgré tout, il restait », raconte Philippe Falardeau.

Il y a deux semaines, à la Cinémathèque, c'était la pré-première de ce « docu-*soap* » sur le boulevard Saint-Laurent. En tant que star de la série, monsieur Pecker y était invité avec sa femme Paula. Il a vu le film, l'a bien aimé. « On a ri toute la veillée », me dit sa femme.

Trois jours plus tard, monsieur Pecker est mort. Comment ça, mort ? se demandait un Philippe Falardeau abasourdi. « Il était dans une forme olympique ! Il est venu me taper sur l'épaule après la projection pour me raconter d'autres histoires ! » Il le voit encore, seul au beau milieu de son magasin vide. Une dame vient lui dire qu'il va lui manquer, qu'il reste si peu de « monuments » comme lui sur la *Main*. « Il ne reste plus que vous monsieur Pecker, et Schwartz. » Monsieur Pecker s'est fâché. « Schwartz est mort depuis 30 ans ! Moi, je suis encore vivant ! »

Freda Kopyto, doyenne des bénévoles chez Jeunesse au Soleil, organisme qu'il soutenait depuis toujours, est tout aussi consternée. « J'ai l'ai vu il y a deux semaines à la synagogue. Il avait l'air en pleine forme. Je suis très surprise d'apprendre qu'il est mort. Il mérite toute notre reconnaissance. »

La veille même de son décès, monsieur Pecker jouait au golf, me raconte sa femme. En soirée, il ne se sentait pas très bien. Le lendemain matin, il s'est rendu à l'hôpital. On lui a dit que c'était une gastrite. « Prenez un peu de Maalox. »

Il est rentré. « Ça va peut-être passer », se disait-il. Mais ça ne passait pas. Il est retourné à l'hôpital en soirée. On l'a envoyé aux soins intensifs. Lui qui n'avait jamais été malade de sa vie est mort peu après. « Infarctus », ont dit les médecins.

Les funérailles avaient lieu mercredi dernier. Il pleuvait à boire debout, comme si le Tout-Montréal était en deuil. Plus de 130 personnes sont venues rendre un dernier hommage à cet homme aimé et respecté. « C'était tellement un bon garçon, me dit Paula Guillemette, qui a partagé sa vie pendant plus de 40 ans. C'est rare de voir des hommes pleurer. Mais là, les hommes pleuraient comme des femmes. »





Les Civic s'envolent.
Automatiquement ou manuellement.

Berline ou coupé Civic DX 2003

En location à partir de

189 $*

par mois pour 48 mois
sur la berline ou le coupé Civic
Incluant 96 000 km
Transport et préparation inclus en location seulement

Notre taux de location

3,8 %

jusqu'à 60 mois

0 $

dépôt de sécurité



Coupé Civic Si 2003
Illustré



Berline Civic LX 2003
Illustrée

Voiture la plus vendue au Canada pour une 5e année consécutive**

OUI, ON A FAIT LE PLEIN

Tous les véhicules Honda sont livrés avec un réservoir plein.

L'Association des concessionnaires Honda du Québec

HONDA

3170150

Pour obtenir l'adresse d'un concessionnaire près de chez vous, visitez le www.honda.ca ou composez le 1 888 9-HONDA-9.

Les offres de location-bail sont faites par Honda Canada Finance Inc., sur acceptation du crédit. *Cette offre porte sur les berlines Civic DX 2003 (modèle ES1513PX) et les coupés Civic DX 2003 (modèle EM2113P) neuves, à l'exception de l'Édition Sport. Versement mensuel de 189 $, pendant 48 mois pour un total de 11 058 $ plus les taxes applicables pour les berlines Civic DX 2003 (modèle ES1513PX) et de 11 192 $ plus les taxes applicables pour les coupés Civic DX 2003 (modèle EM2113P). Versement initial de 1 986 $, ou échange équivalent plus les taxes applicables, première mensualité exigible pour les berlines Civic DX 2003 (modèle ES1513PX). Versement initial de 2 120 $, ou échange équivalent plus les taxes applicables, première mensualité exigible pour les coupés Civic DX 2003 (modèle EM2113P). Programme 0 $ comptant également offert. Franchise de kilométrage de 96 000 km; frais de 0,12 $ le kilomètre excédentaire. Transport et préparation inclus en location seulement. Frais de publication, taxes, immatriculation et assurances en sus. Option d'achat au terme de la location offerte moyennant un supplément. Le prix de location des concessionnaires peut être inférieur. Offre d'une durée limitée. Voyez votre concessionnaire pour plus de détails. Photo à titre indicatif. **Tel que rapporté par les fabricants canadiens pour l'année 2002.

3169744A

EN BREF

Cyberintimidation en Mauricie

Deux adolescentes ont créé un site Internet pour s'en prendre à une jeune fille de Shawinigan, en Mauricie, cet été. Injures et insultes se multipliaient sur ce site, où apparaissaient le nom et la photo de la victime. Le site invitait aussi les internautes à laisser des messages et des commentaires haineux. Informé de l'existence du site au cours de l'été, le directeur de l'école secondaire du Rocher, dans le secteur Grand-Mère, s'est empressé de porter plainte auprès de la police, dans le but de faire fermer le site. « La victime était une de nos anciennes étudiantes. Comme nous faisons déjà de la prévention sur l'intimidation, il me fallait dénoncer cette situation et faire en sorte que ça s'arrête », a indiqué Renaud Lévesque, hier. La Sûreté du Québec a ensuite ouvert une enquête, mais considère aujourd'hui qu'il n'y avait pas matière à porter des accusations criminelles contre les auteurs, qui ont été identifiées. Le site est aujourd'hui fermé et pour la police, le dossier est maintenant clos.

—*Le Nouvelliste*

La mort aux trousses de Roger

CHRISTIANE DESJARDINS

« Que fais-tu là ? »

Cette question, Roger, un sans-abri de 50 ans, se l'était fait poser il y a deux ans, après que la police eut trouvé le cadavre d'une jeune femme, Maude Bélair, près d'une voie ferrée, à une trentaine de mètres de son campement de fortune. Lundi, l'histoire s'est répétée. Le corps d'une jeune femme de 21 ans, assassinée, a été découvert non loin de la tente que Roger avait installée, dans un terrain vague, rue Notre-Dame.

« La première fois, c'était à 100 pieds de moi. Là, c'est à 60 pieds. Ça va être quoi la prochaine fois? »

Deux ans, deux femmes assassinées, deux terrains vagues différents, et toujours Roger. Il y a de quoi sourciller, surtout pour un policier. Lundi, Roger s'est fait arrêter pour un interrogatoire, comme la première fois. Les policiers l'ont libéré neuf heures plus tard. Il n'est pas suspect.

« Les questions, les questions, ça ne finit plus *tabar*... Ils m'ont embarqué comme « témoin », qu'ils disaient. Ils ont pris les empreintes de mes pieds. Ils connaissent tout mon passé. Il y a deux ans, ils m'ont *choppé* rue Rouen. J'ai fait 12 jours de prison. Ça m'a pris un an à m'en remettre. Ils ont fini par retrouver le gars qui avait fait ça. Et là, ça recommence », se désolait Roger, hier.

Il affirme ne pas s'être rendu compte qu'un cadavre gisait, près de sa tente. C'est un passant promenant son chien qui a trouvé le corps et a prévenu la police.

Jusque-là, Roger n'avait jamais été trop importuné, dit-il. Le terrain vague de la rue Notre-Dame était son « petit coin de paradis ». Il y a passé l'été et l'automne, jusqu'à hier. « Cet été, quand il faisait 35 degrés au centre-ville, il faisait 22, ici », se targue-t-il.

Des prostituées, il en a vu dans le coin, à l'occasion. « Il en venait peut-être deux fois par semaine. » Il faisait sa petite affaire, et les filles faisaient la leur. Il leur arrivait de bavarder. L'endroit n'est pas sûr pour les jeunes femmes, il en convient. Cet été, il se rappelle avoir été réveillé à 4 h par une jeune prostituée aux abois, qui saignait à une jambe. « Je dormais. Imagine-toi, en pleine nuit ! Quand je l'ai vue, je me suis dit : *tabar*... c'est-tu elle qui est morte ? Je lui ai nettoyé sa blessure, je lui ai mis trois *plasters* et on a dormi ensemble. Elle avait 22 ans et s'appelait Kim. Elle m'a dit qu'elle s'était coupée en faisant un client. Elle avait bu, elle avait cassé son verre dans le bain tourbillon, et le gars l'avait *crissée* dehors. »

La clochardisation

Lorsque *La Presse* a rencontré Roger, hier, sous une pluie glaciale soufflée par un vent à écorner les boeufs, il disait adieu à son « campement d'été », pour gagner ce qu'il appelle, son « chalet d'hiver ». Il s'agit en fait d'un organisme qui vient en aide aux sans-abri. Lise Desjardins, une bonne âme qui a fait la connaissance de Roger au cours de l'été, en allant cueillir des plantes dans son coin, l'a fait monter dans son camion pour l'y conduire.

« Ça n'a pas de bon sens qu'il reste là, il fait bien trop froid. Mon mari et moi, on l'a fait travailler un peu l'autre jour, à ramasser des vignes. Il n'est pas en santé. Il a fait deux heures, et il était brûlé. Il a arrêté pour boire sa bière. C'est dommage. On lui a donné 20 $. Je sais bien qu'il a dû s'acheter de la bière. Mais qu'est-ce que vous voulez... Il ne parle pas de son histoire, mais il a l'air d'avoir de l'éducation. Il nous a sorti des noms de plantes que moi et mon mari ne connaissions même pas. »

Roger confie avoir commencé à se clochardiser il y a trois ans, à cause de l'alcool. « Avant, j'étais concierge. »

Il entreprend un autre hiver de sans-abri, en espérant que la mort va lui lâcher enfin les *baskets*. « La première fois, c'était à 100 pieds de moi. Là, c'est à 60 pieds. Ça va être quoi la prochaine fois ? Cinq pieds ? demandait-il hier, en pleurant à chaudes larmes. Ce qui m'*achale*, c'est que quelqu'un a fait ça. Moi, je suis pauvre, mais je ne suis pas méchant. »

En ce qui concerne la jeune femme retrouvée morte lundi, elle serait originaire de la région de Québec et aurait été assassinée de façon très violente. Au moment de sa découverte, le corps se trouvait dans le terrain vacant depuis très peu de temps, croit la police. On ignore dans quelles circonstances la victime s'est retrouvée là. La police souhaite prévenir la famille avant de dévoiler son identité.



Le forfait Fido à Fido

Désolé, seulement chez Fido.

> Appels locaux, messages textes et clavardage illimités entre abonnés Fido
> 1 000 minutes les soirs et week-ends
> 100 minutes de jour en semaine
> Facturation à la seconde (Désolé, ça aussi c'est seulement chez Fido.)

25 $ par mois

1 888 481-FIDO

Certaines restrictions s'appliquent. Détails en magasin.

fido

LES MAGASINS

• 1004, rue Sainte-Catherine Ouest
• Carrefour Angrignon
• Carrefour Laval
• Centre Rockland
• Place Versailles
• Place Rosemère
• Centre Fairview Pointe-Claire
• Carrefour du Nord, Saint-Jérôme
• Mail Champlain
• Les Promenades St-Bruno
• Les Galeries d'Anjou

Fido vous attend aussi dans les points de vente participants de la grande région de Montréal :

Bureau en gros · Stéréo Plus · Brault & Martineau · Kiosque Place Longueuil · Future Shop · La Cabine Téléphonique · Coopsco · TelePlus · Centre Hi-Fi

3178237A

3178336

ACTUALITÉS

Meurtre de l'agent L'Écuyer : l'accusé témoigne

MARCEL LAROCHE

Pourchassé par un policier du SPVM qui tentait de l'arrêter sur l'autoroute Métropolitaine, Stéphane Boucher a raconté avoir entendu deux coups de feu tirés dans sa direction et qu'une balle lui a effleuré la main. Il a eu tellement peur pour sa vie qu'il a sorti son revolver 357 accroché à sa ceinture pour abattre de plusieurs projectiles l'agent de la paix lancé à ses trousses.

Le jeune homme de 26 ans témoignait hier pour sa défense au procès pour meurtre qu'il subit au palais de justice de Montréal. Il a raconté les péripéties qui allaient le conduire à tuer le policier Benoît L'Écuyer, au terme d'une folle chasse à l'homme, le matin du 28 février 2002.

Boucher et deux complices s'apprêtaient à dérober un véhicule sous l'autoroute Métropolitaine, dans la secteur de la 19e Avenue, pour aller commettre un vol à main armée, quand leur voiture a attiré l'attention des agents Benoît L'Écuyer et Michel Bilodeau.

Au volant d'une Infinity de couleur argent empruntée à une amie, Boucher a vite fait de repérer la fourgonnette des policiers qui s'amenaient derrière lui. Armé d'un revolver, sans permis de conduire et en liberté sur probation, Boucher a voulu « semer » les policiers et a accéléré sur la voie de desserte de la Métropolitaine.

Après avoir foncé à vive allure sur un camion remorque servant au transport de véhicules, la voiture de Boucher a finalement été immobilisée contre un muret de béton.

Voulant à tout prix échapper aux policiers, Boucher est sorti en trombe de l'auto, a enjambé le muret de béton et s'est enfui à pied sur l'autoroute, pourchassé par l'agent L'Écuyer.

« J'ai entendu un premier bruit, puis un second et j'ai senti une chaleur à la main. J'ai réalisé qu'il (le policier) tirait sur moi. Tout en courant sur la voie rapide, j'ai sorti mon *gun*, je me suis retourné et j'ai tiré sans viser. Je l'ai vu tomber sur un genou et j'ai tiré encore. Il a mis ses mains à la poitrine et est tombé à la renverse », a-t-il dit.

Interrogé par son avocat, Christian Gauthier, l'accusé a conclu son témoignage en disant qu'il avait finalement été appréhendé quelques jours plus tard, dans la nuit du 5 mars 2002, par des policiers du SPVM venus le cueillir dans une résidence de Saint-Jean-sur-Richelieu.

Le procès, présidé par le juge James Brunton, de la Cour supérieure, se poursuit aujourd'hui.

L'UCIM toujours déchirée

FRANÇOIS CARDINAL

Le parti de Gérald Tremblay est toujours en proie à la dissidence. Au moins une demi-dizaine d'élus de l'Ouest-de-l'Île se disent ouvertement en faveur des défusions, certains se permettant même d'écorcher le maire.

Le 7 octobre, lors de la séance du conseil d'arrondissement de Dollard-des-Ormeaux—Roxboro, les trois élus ont affiché un front commun en faveur de la défusion, gonflant ainsi les rangs des membres dissidents du caucus de l'Union des citoyens de l'île de Montréal (UCIM).

« Les trois membres du conseil d'arrondissement estiment maintenant qu'il serait plus avantageux de redevenir une municipalité à part entière », indiquait alors le président, Edward Janiszewski, qui s'affichait du coup comme défusionniste pour la première fois. « Nous disons aux gens de signer le registre et de voter lors du référendum. »

Sa collègue, Zoe Bayouk, a poussé l'audace jusqu'à inviter les citoyens à s'inscrire comme bénévole pour le processus menant à la défusion. « Nous allons lancer une campagne (en faveur des défusions) lorsque le temps le dictera », a renchéri M. Janiszewski, qui parlait également au nom du troisième élu de l'arrondissement, Howard Zingboïm.

Jusqu'alors, le président de l'arrondissement militait activement pour le concept des villes-arrondissements, un « juste milieu » entre la fusion et la défusion. Mais constatant que son idée n'était pas reprise par l'administration municipale, il a changé son fusil d'épaule, non sans égratigner le maire au passage. « Ce n'est pas tout le monde qui a l'intelligence pour comprendre les bonnes idées, a-t-il affirmé en entrevue, hier. Ça fait 18 mois que je lui en parle. Une fois il dit oui, l'autre fois il dit non et finalement, l'idée n'apparaît nulle part. »

Ces trois conseillers s'ajoutent à certains de leurs collègues joints hier par *La Presse*, qui ont avoué leur penchant pour le démantèlement de Montréal. Ainsi, le président de l'arrondissement de Kirkland, John W. Meaney, a indiqué être « en faveur des défusions ». Et son collègue de Côte-Saint-Luc—Hampstead—Montréal-Ouest, le conseiller d'arrondissement Anthony Housefather, a précisé qu'il sera « probablement en faveur des défusions ».

Tous ont cependant ajouté qu'ils attendaient de voir les dispositions comprises dans la loi sur les défusions, qui sera adoptée d'ici Noël, avant de prendre formellement position et d'ouvrir les hostilités.

Tous également se sont dits tout à fait à l'aise dans l'UCIM, un parti aujourd'hui à 100 % pour la nouvelle ville. « Certains disent que nous ne sommes pas loyaux. C'est ridicule ! a lancé Zoe Bayouk, hier, en entrevue. Loyaux à qui, je me le demande. Aux résidants ou au parti ? Moi, ma loyauté est pour les résidants. Le maire fait ce qu'il pense être le mieux dans son intérêt, nous, on travaille dans l'intérêt des résidants. »

Au cabinet du maire, on se montrait prudent, hier. Tout au plus, l'attachée de presse du maire, Christiane Miville-Deschênes, a indiqué qu'« il est plutôt surprenant que certaines personnes disent aux citoyens que la défusion est la meilleure des choses, sans connaître le contenu de la loi qui sera déposée ».

Rappelons qu'en août dernier, lors de la présentation du plan Tremblay sur la décentralisation, le maire avait affirmé qu'il n'accepterait plus de dissidence dans son parti. « Je ne veux pas des gens derrière moi, mais à côté de moi, avait-il dit. Ceux qui ne partagent pas cette vision devront prendre une décision. S'ils ne se décident pas, je les aiderai à le faire. »

BouClair
FIESTA DES TISSUS
OBTENEZ
40% à 50% de rabais*
FINETTE
MOLLETON
FOURRURE
FABULEUX RABAIS POUR TISSUS À DRAPERIES
*Rabais applicables sur la marchandise à prix régulier et en magasin seulement. À l'exception des patrons, commandes sur mesure, items promotionnels et à 1 $, et la marchandise discontinuée (étiquettes jaunes).
La vente se termine le 5 novembre, 2003.
www.bouclair.com

ANJOU • 7250, boul. des Roseraies	(514) 355-4858	GREENFIELD PARK • 3704, boul. Taschereau	(450) 466-6651
D.D.O. • Galeries des Sources	(514) 683-4711	LONGUEUIL • 1401, chemin de Chambly	(450) 670-2070
MONTRÉAL-NORD • Place Henri-Bourassa	(514) 327-1113	ST-BRUNO • Promenades St-Bruno	(450) 461-3738
ST-LÉONARD • 4425, boul. Jean-Talon Est	(514) 725-9175	ST-CONSTANT • 400, Route 132	(450) 635-8407
LASALLE • Place Newman	(514) 365-7337	ST-JEAN • 180, boul. Saint-Joseph	(450) 348-1145
MONTRÉAL • Marché Central	(514) 384-8856	ROSEMÈRE • 20-B, boul. Bouthillier	(450) 433-0746
MONTRÉAL • Place Montréal Trust	(514) 288-8020	STE-DOROTHÉE • 510, Aut. Chomedey Ouest	(450) 969-0281
PINCOURT • Faubourg de L'Ile	(514) 453-1885	LAVAL • 1720, boul. des Laurentides	(450) 667-3120
ST-HYACINTHE • 2265, boul. Casavant Ouest	(450) 771-4294		
JOLIETTE • Galeries Joliette	(450) 753-1144		
MASCOUCHE • 125, montée Masson	(450) 474-0577		
REPENTIGNY • 85, boul. Brien	(450) 654-2619		
ST-EUSTACHE • 367, Arthur-Sauvé	(450) 974-7500		
ST-JÉRÔME • 900, boul. Grignon	(450) 569-0861		
BELOEIL • 528, boul. Sir-Wilfrid-Laurier	(450) 446-6634		
BOUCHERVILLE • 1001, boul. de Montarville	(450) 655-5100		

LAVAL • 2585, boul. Daniel-Johnson • (450) 682-5541
NOUVEAU À LAVAL
Autoroute 440 · Boul. Daniel-Johnson · RONA Carrefour Laval · BouClair
BouClair L'origine de vos créations
3162002A

Vente d'entrepôt
3 jours exceptionnels
Nous invitons les gens de la restauration, de l'hôtellerie, les groupes de théâtre, les futurs diplômés!
DES PRIX IMBATTABLES POUR UN TEMPS LIMITÉ!
Smokings, chemises, chaussures habillées et accessoires
Chaussures habillées à partir de 5$
Smokings (veston et pantalon) à partir de 99$
Chemises de couleur à partir de 10$
CLASSY
Le 23 oct. de 10 h à 21 h
Le 24 oct. de 10 h à 21 h
Le 25 oct. de 9 h à 17 h
8211, 17e Avenue, Montréal
(514) 728-6200
Boul. St-Michel · 17e avenue · Autoroute 40 Métropolitain · Jarry est · Doris Sox · CLASSY Entrepôt · 17e avenue · Jean-Rivard · 19e avenue
3172836

Tread lightly!® Conduisez de façon responsable hors route. ©2003 Land Rover Canada. Prix DSF du Freelander S 2003: 35 400 $. Location et financement au taux de 0,9 % offerts sur tous les Freelander S 2003 neufs pour une durée maximale de 48 mois/60 mois respectivement par le biais des services financiers Land Rover sur approbation du crédit. †P. ex: location du Freelander S 2003 à 399 $ par mois, en se bas ant sur un taux de location annuel de 0,9 % et un bail de 48 mois, avec versement initial de 3 203,32 $ ou un échange d'une valeur équivalente. Obligation locative totale de 22 355,32$.Valeur résiduelle de 13 868,10 $. Certaines conditions et une limite de 80 000 km pendant 48 mois s'appliquent. Des frais de 16 cents du km s'appliquent au kilométrage excédentaire, plus les taxes en vigueur. Dépot de sécurité (500 $). Première mensualité et dépot de sécurité exigés. Ne comprend pas la première mensualité, les frais de transport (995 $), les options, RDPRM, les taxes et les frais d'immatriculation. P. ex., financement de 10 000 $ au taux d'intéret annuel de 0,9 % pendant 48 mois, les paiements mensuels sont de 212,18 $, les couts d'emprunt de 184,64 $ et le total à rembourser de 10 184,64 $. Examples de calcul seulement. Cette offre ne peut être combinée à aucune autre. Le concessionnaire peut vendre à un prix inférieur. Le mode de participation du concessionnaire peut avoir une influence sur les couts. Offre d'une durée limitée qui peut être annulée à tout moment. Veuillez consulter un concessionnaire pour tous les détails.

L'AVENTURE VOUS APPELLE.



FREELANDER S 2003†
35 400 $
PAR MOIS 399 $ OU TAUX DE FINANCEMENT À L'ACHAT 0,9 %
QUE L'AVENTURE COMMENCE
ÉQUIPEMENT DE SÉRIE :
Moteur V6 à 24 soupapes
Boîte automatique à 5 rapports avec CommandShift
Système antipatinage électronique aux quatre roues
Traction intégrale en permanence
Freins antiblocage tout terrain à quatre voies
Contrôle de descente de pente
LUXE DE SÉRIE :
Sièges, pare-brise et deux rétroviseurs électriques chauffants
Service de dépannage pendant 4 ans
Vitres électriques et verrouillage des portes à distance
Système audio à 8 haut-parleurs et lecteur CD au tableau de bord
Lunette arrière à commande électrique
Système antivol avec immobilisateur du moteur
3165238A
3169608

DECARIE MOTORS
8255 Bougainville
Montréal
(angle Decarie et de la Savane)
Tél: (514) 334-9910
www.decarie.com

LAND ROVER ST-LÉONARD
4305 boul. Métropolitain Est
St-Léonard
Tél: (514) 722-3344
Fax: (514) 735-3477

LAND ROVER LAVAL
3475 boul. Le Carrefour
Laval
Tél: (450) 688-1880
Fax: (450) 688-7080

LAND ROVER

MONTRÉAL PLUS

Le service 911 de Montréal dit ne pas utiliser sa boîte vocale

NICOLAS BÉRUBÉ

Même si le Centre d'urgence de Montréal possède un système de boîtes vocales semblable à celui de Québec, ce sont des préposés en chair et en os qui répondent à chacun des 1 400 000 appels faits annuellement au 911.

C'est ce qu'a affirmé hier Richard Leblanc, responsable des communications pour les Centres d'urgence de Montréal, qui note que les boîtes vocales sont utilisées pour rediriger les appels jugés « inopportuns » par les téléphonistes du 911.

« On répond à plus de 96 % des appels en moins de cinq secondes, et le restant des appels est traité dans un délai de quelques secondes additionnelles », a expliqué M. Leblanc.

Hier, le service 911 de Québec a fait les manchettes après que le syndicat des policiers de la ville eut dévoilé que 300 appels d'urgence faits entre janvier et mai auraient abouti dans une boîte vocale.

« Un seul citoyen qui appelle, qui est désespéré et qui se retrouve dans une boîte vocale, c'est un de trop », a déclaré Bernard Lehré, président de la Fraternité des policiers de Québec.

Le Centre d'urgence de Montréal possède aussi un système de boîtes vocales, qui ne faut utiliser que dans deux circonstances : lorsque l'appel est inopportun et lors d'appels « fantômes », c'est-à-dire lorsque la personne qui appelle ne parle pas.

Le téléphoniste qui prend l'appel peut en effet choisir de l'envoyer dans une boîte vocale s'il juge que la requête n'est pas pertinente. « Il y a des gens qui appellent le 911 pour savoir si le Canadien a gagné ou s'il va pleuvoir demain, explique M. Leblanc, qui est également porte-parole de l'Association des centres d'urgence 911 du Québec. Il y a même quelqu'un qui a déjà appelé pour savoir comment faire cuire une dinde. Ces appels sont envoyés dans une boîte vocale par le téléphoniste, qui peut ainsi continuer à prendre des appels vraiment urgents. »

Les appels « fantômes », où personne ne parle à l'autre bout du fil, sont quant à eux devenus plus fréquents avec l'explosion de la téléphonie cellulaire. « Les gens programment le 911 dans leur cellulaire et l'appel part tout seul quand ils font autre chose, explique M. Leblanc. Dans ces cas-là, la boîte vocale leur dit de rappeler s'ils ont vraiment besoin du 911. »

Selon M. Leblanc, il peut arriver que les gens qui appellent soient placés en « file d'attente », une situation inhabituelle qui survient lorsqu'un événement important se produit. « C'est ce qui pourrait arriver s'il y avait une grosse explosion dans une raffinerie de l'est de la ville, par exemple. Mais comme Montréal est divisé en 20 centres téléphoniques, le service continuerait de fonctionner normalement ailleurs à Montréal », note-t-il.

ACTUEL magazine
LA VIE FORMAT MAGAZINE
Tous les samedis dans LA PRESSE

L'ARGENT, L'ARGENT OÙ PASSE-T-IL?
LA PRESSE AFFAIRES
Tous les jours dans LA PRESSE

CORRECTION DE LA VUE AU LASER



Pierre Demers, MD
Ophtalmologiste
13 000 chirurgies

Avi Wallerstein, MD
Ophtalmologiste
20 000 chirurgies

Mark Cohen, MD
Ophtalmologiste
20 000 chirurgies

Expérience
Notre équipe de chirurgiens de Montréal a effectué plus de 50 000 interventions au LASIK.

Technologie
Nous utilisons le laser Bausch & Lomb 217, ainsi que la nouvelle technologie de correction de la vue sur mesure, Zyoptix.

Résultats
La majorité de nos patients bénéficient d'une vision 20/20 après la chirurgie.

FINANCEMENT DISPONIBLE

Nos frais incluent l'examen pré-opératoire, le traitement au LASIK et les suivis post-opératoires.

*Se termine le 30 novembre 2003. Certaines conditions s'appliquent.
Le prix peut varier selon votre prescription.
Applicable sur une chirurgie des deux yeux.
Informez-vous sur notre politique de prix garanti.

À partir de 590$/oeil*

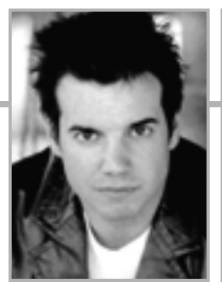
LASIK MD VISION
DES SOINS DE QUALITÉ À UN PRIX ABORDABLE
(514) 845-1515
1250 boul. René-Lévesque Ouest, Niveau MD • Métro Bonaventure
Montréal Toronto Mississauga Niagara Falls
1-866-366-2020 • www.lasikmd.com
3158526A

GROUPE CHOLETTE
WWW.GROUPECHOLETTE.COM
présente

En collaboration avec
LA PRESSE
Multi-Prêts COURTIER HYPOTHÉCAIRE

l'événement
salon domicilia 2003
déco-design • réno • immobilier • finance • constructeurs

Nos porte-parole



Charles Lafortune



Sophie Prégent

Charles et Sophie vous invitent à passer au salon.

Conférenciers



Danielle Ouimet



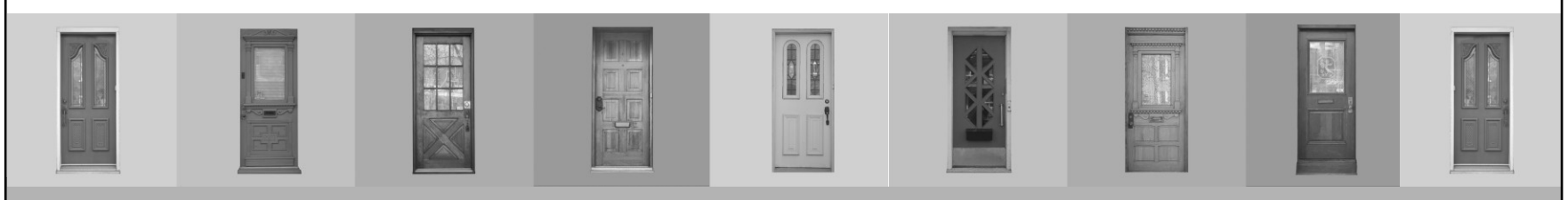
Philippe Dagenais



Jean-Daniel Pilon



Dominique Michel



On vous ouvre toutes les portes. Plus de 100 kiosques !



Rencontrez Annie Villeneuve de Star Académie à l'espace du Groupe Cholette !

Palais des Congrès de Montréal
201, rue Viger Ouest (Place-d'Armes)

Horaire
24 octobre, de 12 h à 21 h
25 octobre, de 10 h à 21 h
26 octobre, de 10 h à 18 h

Admission (taxes incluses)
Adultes : 10 $
Étudiants : 6 $
Enfants de 6 à 13 ans : 5 $
Moins de 6 ans : gratuit

Une invitation du Réseau immobilier

À gagner :
28 certificats-cadeaux de 500 $ applicables à l'achat ou à la vente d'une propriété avec Réseau immobilier La Capitale

Nos partenaires
énergie 94.3 | 105.7 Rythme FM | mix 96 today's best music | CITE RockDétente 107.3 FM rockdetente.com | métro | TVA QUÉBECOR MEDIA tva.canoe.com | CFCF CTV

www.salondomicilia.com

3176337

Rabais de 2 $ à présenter à la billetterie pour une entrée au Salon pour une personne
Valide du 24 au 26 octobre 2003

3176336A

Service de l'aide sociale : grève suspendue

SÉBASTIEN RODRIGUE

La grève des fonctionnaires montréalais du service de l'aide sociale prévue aujourd'hui a été évitée de justesse à peine quelques heures après que le Conseil des services essentiels eut autorisé le débrayage hier après-midi.

Les 1200 employés du service de l'aide sociale de l'ex-Ville de Montréal comptaient déclencher une grève d'une journée sur deux à compter d'aujourd'hui pour protester contre leur rapatriement au sein de la fonction publique provinciale. Des discussions de dernière minute ont toutefois convaincu le syndicat de suspendre la grève.

Dans un communiqué, le président du syndicat, Daniel Papillon-Demers, a indiqué que ses pourparlers avec la Ville et le gouvernement avaient « suffisamment avancé pour envisager une solution satisfaisante au litige entourant l'éventuel transfert des quelque 1200 cols blancs du Service du développement social ».

Mylène Champoux, attachée de presse du ministre de l'Emploi, Claude Béchard, précise pour sa part que le gouvernement et la Ville de Montréal sont « à quelques jours » d'une entente de principe.

Depuis 1998, Québec tente de rapatrier le programme, ce à quoi se sont toujours opposés les fonctionnaires montréalais. Sur l'ancien territoire de la ville de Montréal, les services d'aide sociale sont offerts par des employés municipaux, alors que des fonctionnaires provinciaux les fournissent dans le reste de la province et ailleurs dans la métropole.

Ce conflit ne touche pas les quelque 8000 autres fonctionnaires municipaux. En juillet dernier, les quelque 9000 membres du syndicat ont toutefois approuvé leur nouvelle convention collective dans une proportion de 89 % à condition d'obtenir un règlement pour les 1200 employés de l'aide sociale. Le syndicat peut donc déclencher des moyens de pression tant que la nouvelle convention collective n'entre pas en vigueur.

FORUM

André Desmarais > Président du conseil d'administration
Guy Crevier > Président et éditeur
Philippe Cantin > Vice-président à l'information et éditeur adjoint
Éric Trottier > Directeur de l'information **André Pratte** > Éditorialiste en chef
LA PRESSE

ÉDITORIAUX

Les grands chevaux



apratte@lapresse.ca
ANDRÉ PRATTE

La reprise des travaux de l'Assemblée nationale, hier, a donné lieu à une manifestation devant le Parlement, et au dépôt d'une motion de censure par le chef de l'opposition, Bernard Landry. Cette motion se lit comme suit : « Que l'Assemblée nationale dénonce le gouvernement libéral pour l'ensemble de ses politiques conservatrices. » L'ensemble de ses politiques conservatrices ? Quelles politiques ?

Que nous vaut cette levée de boucliers de la part du Parti québécois, des syndicats et des groupes communautaires ? Rien. Le gouvernement Charest n'a encore déposé aucun projet concret. Tout au plus a-t-il fait part d'assez vagues intentions. La réingénierie ? Mettra-t-on à la porte 50 000 fonctionnaires, ou se contentera-t-on de quelques projets pilote de partenariat public-privé ? Personne ne le sait.

Le Code du travail ? Les libéraux ont dit qu'ils amenderaient l'article 45 encadrant la sous-traitance. Mais s'agira-t-il d'amendements importants, ou mineurs ? Mystère.

De part et d'autre, on devrait baisser le ton.

Depuis le 14 avril dernier, les perdants des élections s'agitent à combattre des spectres invisibles. Péquistes et syndicats frappent à grands coups dans le vide, avec une énergie telle que bien des gens ont fini par croire qu'un monstre les menace vraiment.

Bernard Landry a déjà accusé le gouvernement d'« effriter la paix sociale » (effrite-t-on la paix sociale dès qu'on mécontente les centrales syndicales ?). Hier, en précisant qu'il pesait bien ses mots, il a parlé de « fanatisme idéologique ».

La lettre qu'a fait paraître le premier ministre le 14 octobre dernier a mis les syndicats « en crisse », pour reprendre les mots du pondéré président de la FTQ. Est-ce parce que M. Charest disait qu'« il ne s'agit pas de nous détourner de notre mission sociale, mais tout au contraire de nous assurer de pouvoir continuer à l'honorer » ? Est-ce parce que le chef libéral précisait qu'il ne souhaitait pas « affaiblir l'État québécois, mais au contraire lui redonner tout son lustre » ? Bien sûr que non ! Henri Massé et compagnie n'ont retenu que deux mots : « intérêts corporatistes ».

Avec tout le respect que nous devons à M. Landry et aux leaders syndicaux, nous les invitons à se calmer un peu. Beaucoup de gens, notamment au Parti québécois, conviennent que des changements doivent être apportés pour que l'État québécois soit plus efficace et moins coûteux. En montant tout de suite sur leurs grands chevaux, les syndicats et autres lobbies se font les défenseurs du statu quo à tout prix, d'une malsaine glaciation bureaucratique.

////////////////////////////

Si l'indignation syndicale est prématurée, le gouvernement doit lui-même prendre une part du blâme pour le climat d'affrontement. Il n'est jamais facile de remettre en cause des acquis et de bousculer des habitudes. Pour cette raison, le gouvernement doit se gagner l'appui de la population, et le plus possible celui des groupes concernés. Il ne s'agit pas de rechercher à tout prix les consensus à coup de sommets bidons ; il s'agit de faire un minimum de pédagogie.

De ce point de vue, le gouvernement libéral a lamentablement échoué. Le premier ministre et ses troupes aiment jouer les durs, faire les indifférents devant l'opposition qui croît. Il est vrai que le PLQ a été porté au pouvoir sur la base d'une plate-forme de changement. Mais rien dans les résultats du 14 avril n'autorise le gouvernement à passer l'État au robot ménager.

Bref, de part et d'autre, on devrait baisser le ton. La nécessaire modernisation de l'État ne produira pas les résultats souhaités si elle est menée dans le désordre, la confrontation et la démagogie.

La symbolique du taïkonaute



mboisver@lapresse.ca
MICHÈLE BOISVERT

Il y a exactement une semaine, Shenzhou V, « le vaisseau divin », s'élançait dans l'espace. Cette mission marquait l'entrée de la Chine dans le club sélect des pays ayant réussi un vol spatial habité. Sur le plan scientifique, la performance du taïkonaute chinois n'a guère impressionné les experts. Il y a déjà plus de 40 ans que l'ancienne URSS réussissait un exploit similaire, avec le lancement en orbite de Youri Gagarine.

Ce serait une grossière erreur, cependant, d'évaluer l'impact de la mission spatiale chinoise sur le seul plan scientifique. Il s'agit beaucoup plus pour la Chine d'une question de prestige. En devenant le troisième pays capable de placer un homme en orbite, l'Empire du milieu a affiché ses progrès et ses ambitions de reprendre sa place parmi les grandes puissances mondiales. Le taïkonaute est d'une certaine façon l'illustration de la progression spectaculaire de l'économie chinoise depuis la deuxième moitié des années 90.

La Chine est aujourd'hui l'une des économies qui affichent le plus haut taux de croissance au monde. En quelques années seulement, elle aura réussi à se hisser au cinquième rang des pays exportateurs, déclassant du coup le Royaume-Uni. Depuis son entrée au sein de l'Organisation mondiale du commerce en 2001, la Chine a connu une véritable explosion des investissements étrangers. Tous les grands noms de l'industrie ont aujourd'hui des usines en Chine, qui est devenue le centre manufacturier de la planète.

La Chine est ainsi, depuis l'an passé, le pays avec lequel les États-Unis affichent le plus important déficit commercial, soit plus de 100 milliards de dollars US. L'ascension de la Chine est également évidente en Asie, où elle fait figure de véritable leader économique, faisant d'ailleurs ombrage à la puissance américaine. Le Japon et la Corée du Sud, les deux plus importants alliés américains dans la région, sont aujourd'hui des partenaires commerciaux importants de la Chine. L'an passé, pour la première fois, les importations japonaises en provenance de la Chine ont supplanté celles provenant des États-Unis.

////////////////////////////

La Chine est donc un joueur avec lequel il faut dorénavant compter. Le dernier sommet de l'OMC à Cancun nous en a fourni un exemple probant. La Chine, l'Inde et le Brésil ont été à l'origine du G21, un groupe qui exigeait la fin des subventions agricoles des pays riches et qui a conduit à l'échec de la conférence. D'autre part, depuis l'été dernier, le président chinois Hu Jintao résiste aux demandes insistantes des Américains qui réclament une réévaluation de la devise chinoise, dont la valeur est jugée trop faible par de nombreux groupes de pressions aux États-Unis. Cette semaine à Bangkok, dans le cadre du Forum de coopération Asie-Pacifique, Hu Jintao a réaffirmé la volonté de son pays de maintenir la stabilité du yuan, déclarant que la croissance de son pays profitait au monde entier, ce qui signifiait du même coup que George Bush devra prendre son mal en patience.

Ce sont de tels événements qui nous portent à croire que la symbolique de l'envol du taïkonaute est beaucoup plus économique que scientifique.



serge.chapleau@lapresse.ca
DROITS RÉSERVÉS

LA BOÎTE AUX LETTRES

forum@lapresse.ca

Il faut être en état de conduire

Je réagis ici à votre manchette (*La Presse*, mardi 21 octobre) sur les « droguetests ». Je considère qu'il s'agit-là d'une vraie bonne nouvelle. Ainsi, on verra peut-être moins de ces accidents inexpliqués... J'oeuvre dans le domaine de la formation de la sécurité routière depuis plusieurs années et je sais très bien que la cause numéro un des collisions (fatales ou non) est le conducteur. L'on peut faire toutes les recommandations imaginables suite à des drames, mais aucune n'aura d'effet si le conducteur n'est pas en état de conduire.

Loraine Chartier

Excellente nouvelle

L'idée d'instaurer des « droguetests » est, selon moi, une excellente nouvelle ! Ce genre de test est déjà en vigueur aux États-Unis pour les camionneurs. Je pense que la future réglementation devrait s'en inspirer : par exemple à chaque renouvellement du permis de conduire. Je pense que les routes seraient plus sécuritaires de cette façon.

Claude Lafrenière

Pas le même effet

Voyons donc ! Les drogues douces, sous-entendu la marijuana, n'ont d'aucune façon les mêmes effets que l'alcool. Avec de l'alcool, vous êtes invincible, dégêné, fonceur et parfois, tueur ; avec les drogues douces, vous êtes songeur, relaxe, craintif, mais pas dangereux. Je serais curieux de savoir quel pourcentage des accidents est dû aux drogues comparativement à l'alcool.

Jean-François Morin

Et les drogues légales ?

L'idée des « droguetests » est appropriée mais incomplète en ce sens qu'elle ne vise que les utilisateurs de drogues illicites alors que plusieurs médicaments utilisés thérapeutiquement diminuent la vigilance physique et mentale, comme par exemple les tranquillisants mineurs, les analgésiques-narcotiques, les antidépresseurs, les antipsychotiques, les somnifères, etc.

Roland Pelletier
pharmacien

C'était prévisible !

Qui se surprendra que tous ces groupes syndicaux et communautaires, dont les dirigeants sont depuis des décennies associés au Parti québécois, crient sur la place publique. C'était aussi prévisible que de savoir que nous aurons de la neige avant le printemps prochain. Si l'ancien gouvernement était si extraordinaire tout ce beau monde serait heureux depuis longtemps et le PQ aurait été reporté au pouvoir.

Jocelyne Arsenault

C'est assez !

Allez voir ceux qui sont sur la colline parlementaire à réclamer des services, de l'argent et tout ce que l'État peut leur fournir, est-ce qu'ils travaillent ces gens-là ? La plupart du temps non et ce sont toujours ceux qui disent rien qui paie pour ceux qui réclament ! Moi je suis écoeuré qu'on ne nous montre que les manifestants qui se plaignent de n'en avoir jamais assez ! Je pense que M. Charest doit faire ce qu'il faut pour décrocher le plus de monde possible des mamelles de l'État, assez, c'est assez !

Marc Montembeault
Saint-Louis-de-France

La meilleure solution

Après que des agriculteurs en colère aient abattu un veau et sa mère devant les caméras de télévision, de nombreuses personnes ont manifesté leur indignation face à ces pratiques barbares. Je m'étonne cependant que ces mêmes personnes qui ne supportent pas de voir mourir des bêtes en direct trouvent acceptable qu'elles le fassent à l'abri des regards trop sensibles. Pourtant, la réalité des abattoirs est encore plus terrible que ce que nous avons vu à l'écran ; le rythme d'abattage est si élevé qu'il y règne, selon l'aveu même du ministère de l'Agriculture, une brutalité permanente. Pas le temps d'avoir des états d'âme quand il faut tuer 180 porcs à l'heure ! Et avons-nous déjà oublié le reportage réalisé, en décembre dernier, par Animal Angels, qui dénonçait les mauvais traitements subis par les animaux de ferme lors des ventes aux enchères ? « La cruauté qu'on exerce envers les animaux n'en est que l'apprentissage envers les hommes », disait Bernardin de Saint-Pierre. Pour protester contre l'inertie des gouvernements qui refusent de légiférer pour que cesse cette cruauté mais qui subventionnent les agriculteurs à coups de millions, la meilleure solution n'est pas tout simplement de devenir végétariens ?

Patricia Tulasne
comédienne

Payé quand même ?

M. Paradis a été élu député pour représenter son comté et ses concitoyens. M. Paradis boude car il n'a pas reçu le titre qu'il désirait, soit *Monsieur le ministre*. Ma question est la suivante : M. Paradis n'ayant pas siégé depuis son élection, et étant encore en période de réflexion, reçoit-il son salaire de député quand même, et tous les avantages reliés à ce poste ?

Monique Villeneuve

APPEL À TOUS

Personnes âgées en péril?

Une récente série d'articles de *La Presse* a mis en relief la situation extrêmement difficile dans laquelle se retrouvent bon nombre de nos aînés. Peut-on parler d'abandon des gens âgés ? Ceux-ci sont-ils devenus les parents pauvres de notre système de soins de santé ? Faudrait-il réinvestir massivement dans ce secteur ? L'idée d'une caisse-vieillesse devrait-elle être relancée ?

Écrivez-nous nombreux. Les meilleurs textes (idéalement moins de 200 mots) seront publiés plus tard cette semaine.
Notre adresse :
forum@lapresse.ca



FORUM

« Ce n'est pas la fin du pays »

Dans le discours préparé en cas de victoire du OUI en 1995, Chrétien refusait de s'avouer vaincu

LAWRENCE MARTIN



Voici un extrait du deuxième tome de la biographie de Jean Chrétien rédigée par le journaliste Lawrence Martin, intitulée « Iron Man — The Defiant Reign of Jean Chrétien », qui a été lancée hier.

La nuit avant la vote référendaire, (la députée provinciale) Liza Frulla fut éveillée par un appel d'un proche de (Lucien) Bouchard et (Jacques) Parizeau. L'interlocuteur lui demande : « Liza, seras-tu avec nous demain quand le OUI l'emportera ? Seras-tu à nos côtés pour calmer tout le monde et construire un Québec nouveau ? » Elle mit en garde son interlocuteur contre un excès de confiance. Puis, tout à coup, elle se rendit compte qu'il avait probablement raison. « Je suis retournée me coucher et j'ai dit : « Ô mon Dieu ! » »

La circonscription de Mme Frulla couvrait en gros le même territoire que la circonscription fédérale de Paul Martin, La-Salle-Émard. On y trouve de fortes concentrations d'Italo-Canadiens, et la députée fut atterrée d'apprendre que certains propriétaires de duplex avaient reçu des menaces de locataires sécessionnistes. « D'ici une semaine, vous feriez mieux de déguerpir », leur a-t-on dit. « Vous feriez mieux de rentrer dans votre pays. » Ce racisme, Frulla en avait elle-même fait l'expérience. « Quelqu'un s'est avancé vers moi au marché Atwater et m'a dit : « Je vous aime bien mais vous êtes Italienne, et lors du référendum, vous allez perdre votre cause ». » Puis vint le même message que celui qu'avaient reçu les propriétaires d'édifices locatifs : « Vous devrez rentrer dans votre pays. »

Mince avance

Le soir du vote, environ une douzaine d'amis et de conseillers se sont retrouvés au 24 Sussex, en compagnie du premier ministre et de son épouse, Aline. Quand les premiers résultats des Îles-de-la-Madeleine ont été annoncés, Chrétien s'est retourné vers son gendre et lui a dit : « Nous allons gagner par 1 %. » Il connaissait intimement les comportements électoraux de ces îles peu peuplées et jugeait que la mince avance du camp souverainiste annonçait une lutte serrée, mais que la victoire serait acquise en fin de soirée grâce aux tendances fédéralistes plus favorables dans le sud de la province. Chrétien se souvient d'avoir eu une attitude « fataliste » ce soir-là. Pour l'ultime pragmatiste qu'il est, il s'agissait d'une disposition étrange.



PHOTO PC

Cette photographie d'octobre 1995 montre le premier ministre Jean Chrétien alors qu'il répondait, à la Chambre des communes, à une question du chef du Bloc québécois, Lucien Bouchard.

Les séparatistes ont pris l'avance au début du décompte, et cette avance a tenu bon jusque tard en soirée. (...) Chrétien disposait d'un discours en cas de défaite — mais il n'avait pas l'intention de s'avouer vaincu. Pendant toute la campagne, il y avait eu des indications contradictoires quant à l'attitude d'Ottawa advenant la victoire du OUI. Chrétien accepterait-il le verdict ? Entreprendrait-il des négociations sur la souveraineté-association avec le Québec ? Ou défierait-il ouvertement les séparatistes en déclarant qu'il ne se sentirait pas lié par l'issue ? Dirait-il qu'un vote « oui » était en réalité un « non », exigerait-il une majorité supérieure à 50 pour cent plus un ?

Une négation du verdict devant des dizaines de milliers de Québécois en liesse aurait pu provoquer un ressac sanglant. Et pourtant, c'est ce que Chrétien prévoyait faire. Goldenberg se souvient du discours qu'il a préparé pour Chrétien ce soir-là. « Il n'avait pas l'intention de laisser le pays se briser », dit-il. Dans son discours, Chrétien aurait dit : « Nous avons reçu un message de la population, mais ce n'est pas la dissolution du pays. Nous avons du travail à faire, mais ce n'est pas la dissolution du pays... Nous avons des problèmes à régler, et nous allons travailler ensemble. » Selon (l'ancien ministre) Herb Gray, Chrétien devait dire que « le référendum était un exercice de consultation, et que rien dans notre Constitution ne permettait d'effectuer des changements par voie référendaire ». Comme la plupart des ministres, Gray appuyait la ligne dure. « Nous aurions tenu compte du résultat, dit-il, mais ça n'allait rien changer. »

Le ministre de la Défense, David Collenette, était prêt à faire sentir la présence fédérale en cas de défaite. Tout d'abord, l'armée protégerait les immeubles et les avoirs fédéraux d'une prise de contrôle souverainiste. « J'étais dans une situation difficile », se rappelle-t-il. « J'étais ministre de la Défense. Il y a eu des choses que se passaient dont je ne veux même pas parler. »

Les séparatistes disaient à leurs propriétaires de se préparer à partir. Chrétien disait qu'il n'accepterait pas le verdict. Et pour ajouter au caractère explosif de la situation, il y avait les mots de Jacques Parizeau. Dans son livre *Pour un Québec souverain*, publié par la suite, il affirme clairement qu'il était prêt à déclarer unilatéralement la souveraineté s'il apparaissait que le fédéral ne respecterait pas le verdict. Le comportement erratique de Parizeau dans les heures après le référendum semble accréditer la thèse voulant qu'il ait été disposé à aller jusqu'au bout. Et justement, la réaction de Chrétien au verdict aurait bien pu l'obliger à le faire.

Guerre civile

Il est difficile d'imaginer une guerre civile dans un pays comme le Canada. Mais dans cette conjoncture alarmante, elle semblait possible, voire probable. Avec des troupes dans les rues, les menaces aux ethniques, les émotions à fleur de peau, la remise en question du verdict et les appels de Parizeau, qui pouvait imaginer une situation calme ? « Dites-moi », souligna un fonctionnaire du bureau du premier ministre, « pensez-vous que Chrétien soit le type de gars qui remette la province au PQ, des gars qu'il a détestés toute sa vie ? »

« Vous savez, à 50 pour cent plus un, je n'étais pas prêt à laisser le pays se dissoudre », devait déclarer Chrétien lui-même par la suite. « Vous ne brisez pas votre pays parce qu'un seul gars oublie ses lunettes à la maison. » Si Parizeau avait osé une déclaration d'indépendance unilatérale, il aurait eu de gros problèmes, dit Chrétien. « Quel pays l'aurait reconnu ? » Chrétien aurait rejeté le verdict sous prétexte que la question était injuste. Mais la majorité des Québécois qui avaient voté OUI n'auraient pas accepté un tel raisonnement. (...)

Quand il devint clair que le camp fédéraliste avait gagné par la plus mince des marges, il n'y eut pas de grandes réjouissances au 24 Sussex. Il était plus facile, bien plus facile, de respirer, mais les visages étaient toujours pâles. Il apparaissait évident que le premier ministre et son équipe seraient l'objet de critiques intenses à cause de leur stratégie référendaire. Il apparaissait clair aussi que les séparatistes voudraient un autre référendum pour tenter une dernière poussée jusqu'à la victoire.

Personne n'eut le temps de digérer ce qui s'était passé. Chrétien devait rentrer à son bureau pour s'adresser au pays. Goldenberg mit les touches finales à la brève allocution, modifiant le texte pour qu'il reflète le caractère serré des résultats. Chrétien prit place dans sa limousine, et se rendit à vive allure au Parlement. Quelques Canadiens l'attendaient. Ils applaudirent le premier ministre, qui sourit en disant : « Nous avons gagné. »

Le premier ministre prononça son allocution et, de retour à la voiture, regarda Goldenberg et lui exprima son soulagement de ne pas avoir eu à lire l'autre discours qu'il avait préparé — celui qui rejetait une victoire souverainiste.

(Publié avec la permission de Penguin Group of Canada. La traduction est de *La Presse*.)

Le deuil des rêves

Tous les grands projets politiques souffrent d'une fatigue chronique depuis presque 20 ans

JEAN-HERMAN GUAY



L'auteur est professeur titulaire au département de sciences politiques de l'Université de Sherbrooke. Nous publions aujourd'hui la deuxième tranche de l'allocution qu'il a présentée devant les militants péquistes réunis en Conseil national, le week-end dernier.

Certains disent : comptons sur l'adversaire. Faisons du judo avec ses faiblesses. Certains s'imaginent que Jean Charest va se tirer dans le pied. Rien n'indique de la part des libéraux un dérapage majeur. Ils travaillent sur un programme connu, bien présenté lors de la dernière campagne. Ils ont la légitimité d'agir. C'est un parti d'expérience. Le chef libéral est politicien habile qui maîtrise à présent les dossiers québécois. Comme un chat, il tombe et retrouve son équilibre. À mes yeux, il mérite autant le respect que ses prédécesseurs. Compter sur une quelconque turpitude de sa part, laisser entendre qu'il n'a pas de flair politique me semble un calcul limité.

D'autres diront qu'il faut plutôt compter sur le gouvernement fédéral pour provoquer un mouvement de société ? On attend l'erreur, celle d'un autre Meech. Je ne suis pas de cet avis. Il y a fort à parier que Paul Martin se montrera plus pragmatique dans le dossier constitutionnel que Jean Chrétien. Il ne faut du reste jamais sous-estimer son adversaire. Profiter des erreurs de l'autre me semble judicieux en politique, mais compter sur elles pour reprendre le pouvoir et réaliser son programme me semble dénoter un manque de contenu.

D'autres posent le problème d'une manière plus stratégique qui mérite plus d'attention. Convaincus que le Parti libéral va tourner à droite, ils estiment que le Parti québécois doit tourner à gauche. Faut-il définir un projet de société dans lequel l'État serait encore plus présent ? Si nous étions à mi-chemin entre Bruxelles et Paris, peut-être. Si nous avions les coffres bien garnis ? Pourquoi pas ! Si nous avions un fardeau fiscal similaire à celui de nos partenaires commerciaux, ce serait possible. Mais aucune de ces conditions n'est remplie. (...)

D'autres vivent avec la conviction que le Parti québécois a mal vendu son message, qu'il s'est égaré dans la formulation. Le problème en serait un de vente, de marketing politique ou de pédagogie. Vous avez été au pouvoir presque vingt ans. Vous avez été dirigés par les orateurs les plus charismatiques du Québec. Vous avez longtemps profité du soutien des artistes et des intellectuels. Comment croire qu'il s'agit essentiellement d'un problème de formulation ? (...)

Que faut-il faire ?

Si l'on ne peut compter ni sur l'adversaire, ni sur un nouveau projet de société plus à gauche, ni sur une relance mobilisatrice du projet souverainiste, que faut-il faire ?

J'aurais aimé vous offrir sur un plateau d'argent une recette magique, une alternative emballante et stimulante. Ce n'est pas le cas. Mais je dois quand même ajouter ceci avant de conclure : tous les grands projets politiques souffrent d'une fatigue chronique depuis presque vingt ans. Ils évoluent dans une culture où le mépris et le cynisme dominent ; ils transigent avec des militants épuisés. Ils parlent d'un « nous », qui n'est plus qu'une collection de « moi ». Ils ont des projets globaux qui ne collent plus avec nos modes de vie segmentés, diversifiés et éclatés.

En s'enfermant dans une évangile trop bien prescrite, les militants du PQ connaîtront les désarrois qui affligent ceux qui n'ont pas reconnu qu'avec le temps rien ne reste intact.

Les partis de gestion, eux, s'en tirent pas trop mal — peu d'audace, peu de déception ; mais ceux qui veulent davantage, qui véhiculent des projets et des désirs, ont beaucoup de peine à définir des défis convergents. Le XXe siècle a été très politique, trop politique. Le présent siècle est sceptique à l'endroit du discours politique.

Mais quelle est donc la conclusion de mon propos ? Le Parti québécois doit faire le deuil de certains rêves ou de certaines cibles précises tout en se félicitant des progrès réalisés.

Il a atteint une maturité certaine. S'il continue de déployer des énergies pour fixer de nouveaux rendez-vous avec l'Histoire, il va s'épuiser dans son rêve et se marginaliser. Le Parti québécois doit assumer son âge — ses trente-cinq ans bien comptés ; le Québec a besoin d'un Parti québécois solide, qui ne brûlera pas ses énergies dans une jeunesse imaginaire. Son programme doit refléter cette nouvelle attitude.

La situation particulière du Québec en Amérique du Nord oblige — et obligera toujours — l'existence d'un parti nationaliste, conscient des acquis, confiants en l'avenir, mais toujours vigilant à l'endroit des érosions possibles. Le Québec a besoin d'une alternative politique ; il a besoin de gens qui seront en mesure d'être là — 125 candidatures solides — parce qu'ils auront résisté à la tentation d'une pureté appréciée uniquement par quelques initiés. Autrement, en s'enfermant dans une évangile trop bien prescrite, les militants du Parti québécois connaîtront les désarrois qui affligent ceux et celles qui n'ont pas reconnu qu'avec le temps rien ne reste intact. Un mot encore.

Devenir un vieux parti ? Oui, jusqu'à un certain point. Un parti de gestion ? Ce n'est pas déshonorant. Un parti qui sera suffisamment présent pour défendre les acquis. Un parti suffisamment ouvert et éclaté — et horizontal dans sa prise de décisions — pour laisser percer la nouveauté lorsqu'elle exigera de la place, du soutien et l'expérience de ceux et celles qui ont fait un sacré bout de chemin. Un parti suffisamment flexible pour saisir les aléas de l'Histoire et capable d'ouvrir à nouveau le tiroir des souvenirs et brandir à un âge avancé, la voix rauque, mais belle, le besoin d'un pays aux générations qui en sentiront peut-être à nouveau la nécessité.



TROUVAILLES INTÉRESSANTES

POUR LA CUISINE.

AUCUNE DE DERRIÈRE LE FRIGO.



50 $*
CARTE-CADEAU Hbc
à l'achat de cet appareil

Batterie de cuisine Déco Découverte, 14 pièces, avec cuivre

Ustensiles de cuisson dotés de poignées en inox et de cuivre dans la semelle favorisant une cuisson plus rapide. Vous économiserez 90 $ à l'achat de deux casseroles, d'un faitout, d'une marmite de 11 litres, d'une étuveuse et de deux poêles à frire, et vous obtiendrez aussi une carte-cadeau Hbc de 50 $.



99,96
AILLEURS 139,99

Cafetière Krups à verseuse isotherme de 10 tasses

Cette verseuse isotherme de 10 tasses à couvercle hermétique emprisonne l'arôme et la chaleur du café nouvellement infusé.

169,93
AILLEURS 259,93
si achetée séparément.

Nouveaux bas prix

Variété de modèles de vaisselle

Aussi pratiques que jolis, les services de vaisselle Melody (ci-dessous), Chelsea, Oxford et York vont sans problème au micro-ondes et au lave-vaisselle. Avant 99,99 $

49,96
AILLEURS 99,99



Services de couverts Avignon et Marguerite de Hampton, 20 pièces

Ces magnifiques ustensiles de table en inox 18/0 moulé conviennent pour quatre invités.

79,99

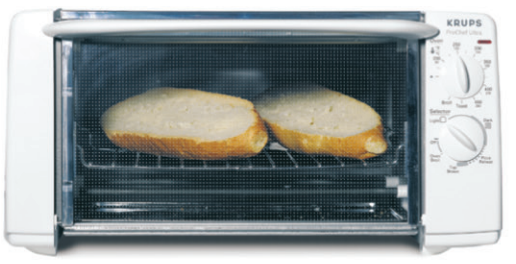


29,99



Grille-pain four Krups, 6 tranches

Appareil pratique de bonne contenance comportant un intérieur isolant de 30 cm de largeur, une plaque de cuisson vitrifiée, une grille à deux positions et un plateau ramasse-miettes.





49,96
AILLEURS 89,99

Grille-pain Krups à longue fente

Ce grille-pain rutilant grille le pain 30 % plus rapidement à l'aide de la technologie de brunissement à quartz. Il décongèle, comporte une fente très large et relève les rôties très haut. Vous apprécierez votre pain croustillant et moelleux à la fois.

Ensemble de verres à vin, 19 pièces

Cet ensemble de 18 verres de grande contenance est assorti d'une boîte de rangement pratique. Parfait pour les réceptions!

79,96
AILLEURS 129,99

LE PLUS BAS PRIX TOUS LES JOURS GARANTI

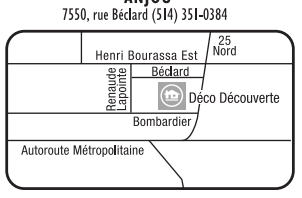
ça fait changement!

Tous nos articles sont assortis de notre garantie du plus bas prix. Si vous trouvez un meilleur prix annoncé, nous l'égalerons. Si vous présentez un bon-rabais d'un concurrent, nous l'accepterons avec plaisir. Plus besoin de comparer les prix, Déco Découverte, le supermagasin d'articles pour la cuisine, la salle de bains et la chambre à coucher le fait pour vous, tous les jours.

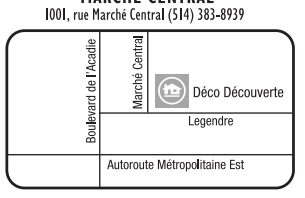
Déco Découverte
SUPERMAGASIN | accessoires bain et cuisine | literie

*Carte-cadeau valide du 21 octobre au 2 novembre 2003. Précisions auprès d'un associé.

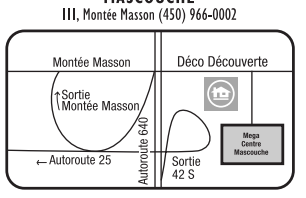
ANJOU
7550, rue Béclard (514) 351-0384



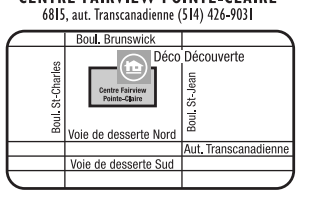
MARCHÉ CENTRAL
1001, rue Marché Central (514) 383-8939



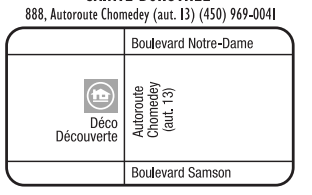
MASCOUCHE
111, Montée Masson (450) 966-0002



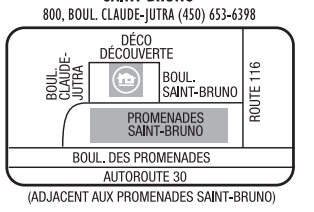
CENTRE FAIRVIEW POINTE-CLAIRE
6815, aut. Transcanadienne (514) 426-9031



SAINTE-DOROTHÉE
888, Autoroute Chomedey (aut. 13) (450) 969-0041



SAINT-BRUNO
800, BOUL. CLAUDE-JUTRA (450) 653-6398



(ADJACENT AUX PROMENADES SAINT-BRUNO)

OBTENEZ JUSQU'À 50 % PLUS DE POINTS EN UTILISANT CONJOINTEMENT VOTRE CARTE DE CRÉDIT HBC ET VOTRE CARTE PRIMES HBC.

3179652A